

# Le Courrier du Canada

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada  
6 SEPTEMBRE 1876.

### MIGNON.

(Suite.)

Mignon était trop heureuse. Elle releva Graziella, et l'embrassa avec tendresse sans s'occuper de ses mains trempées et de sa figure barbouillée.

—Chère enfant, lui dit-elle tout émue, tu l'aimais bien, ton bon père ? et moi aussi, j'ai tout perdu, tout ! Nous sommes deux abandonnées ; nous devons bien nous aimer. C'est pour penser toujours à lui, n'est-ce pas, chère petite, que de ta main inexpérimentée tu as voulu essayer ce que tu lui voyais faire ? Quelle bonne inspiration ! Il faut prendre courage, je t'aiderai. Pourquoi ne me l'as-tu pas dit plus tôt, méchante ?

Et puis elle l'embrassait encore ; puis elle examinait avec plus d'attention les petites figures qui étaient devant elle, et elle restait étonnée de ce que la volonté, de ce que le cœur peut faire presque sans ressources.

La petite muette, que son secret étouffait, était ravie des encouragements qu'elle recevait de sa chère confidente et lui exprimait sa reconnaissance par mille tendresses.

Mignon savait l'histoire de Graziella. Elle se préoccupait quelquefois de l'avenir de cet enfant que le malheur rattachait à sa destinée et qu'elle ne voulait pas abandonner. Il lui semblait que la Providence la lui avait confiée. Après ce qu'elle avait vu, elle ne pouvait douter de son extrême facilité et d'une véritable vocation, et elle entrevoyait avec joie le moyen de lui procurer des occupations utiles auxquelles elle pourrait se livrer malgré sa triste infirmité.

Alors Mignon, qui dessinait avec goût, lui donna tous les jours des leçons de dessin, lui procura de la cire à modeler de la terre de potier, des ébauchoirs de toute sorte, des petits modèles en terre cuite, à copier ; elle obtint de la bonne supérieure, qui se prêta de grand cœur à tous ses dessins que Graziella aurait son petit atelier dans une remise abandonnée qui donnait dans la cour des platanes.

Depuis ce temps, Graziella était bien changée ; elle n'avait plus son air en dessous ; elle n'avait plus les mains sales, elle se servait avec adresse de ses ébauchoirs pour donner toutes les formes à cette précieuse terre brune dont on ne la laissait pas manquer ; elle avait une belle petite figure ; le bonheur l'embellissait, et sa reconnaissance pour sa petite mère tenait de l'adoration.

Bien qu'elle n'eût pas d'autre maître que la nature et son ardente volonté, elle faisait à un âge si tendre des progrès inattendus, et le jour de la fête de Marie, qui est un grand jour au couvent des Augustines, elle donna une preuve touchante de son intelligence et de son savoir-faire. Ce jour-là, c'était la coutume d'élever un beau reposoir dans le verger réservé, au fond de la cour des platanes. En sortant de la chapelle, toutes les élèves, en robe blanche et voilées, se rendaient processionnellement au jardin, en chantant des cantiques, chargées de frais bouquets des champs, et elles devaient déposer toutes ces fleurs en une riche pyramide aux pieds d'une statue de la Vierge.

On avait bien dépouillé les buissons de la forêt pour étendre un épais tapis vert jusqu'au reposoir ; on avait bien paré la Vierge d'une splendide robe de brocart qui tombait en long plis roides et droites, comme on le voit dans les églises d'Anvers ; on avait bien décoré son front d'un diadème étincelant ; mais la tête de la Vierge Marie, il faut bien le dire, avait souffert de l'intempérie des saisons et n'était plus à la hauteur de cet ajustement.

Ce fut donc une grande surprise quand on vit, le matin de l'Assomption, sous la couronne de la Vierge Marie, une belle figure angélique qui semblait regarder avec un doux sourire. Ce fut un grand événement : la vieille tourière commençait à crier un miracle ; mais ce n'était que le miracle de l'amitié et de la volonté. Graziella, aidée de quelques compagnes et d'une religieuse qui étaient dans le secret, avait remplacé la tête avariée par une charmante figure qui rappelait un peu les traits nobles et doux de Mignon. C'était le type le plus pur que son cœur lui avait désigné pour représenter la Vierge sainte. L'œuvre n'était sans doute pas irréprochable, mais l'expression était heureuse. Tout faisait donc prévoir que Graziella, par ses efforts et par ses progrès, deviendrait une véritable artiste.

Après cette belle fête de la Vierge qui protège les jeunes filles, les études sont ralenties, sinon suspendues. C'est le temps des vacances qui approche. C'est le temps des grandes promenades dans les parties les plus solitaires de la belle forêt.

Alors quelle folle ardeur l'enfance et la jeunesse s'enfoncent et se perdent dans les méandres des grands bois ! Vous en souvenez-vous ? Ne semble-t-il pas que ces jeunes filles prennent possession de leur empire ? Le ciel et la terre sont à elles ; à elles les grandes herbes, les buissons et les fleurs ! Les mousses les invitent, les oiseaux les appellent ; on faut-il courir ? Que de découvertes, que de cris de joie, que de courses folles, que de sentiers choisis, abandonnés et repris ! Que de papillons poursuivis et dépassés ! Quels beaux scarabées d'or reposent dans les églantiers ! ne les réveillez pas, enfants, ils sont chez eux ! — Comme les grands bois sont beaux quand ils sont animés par les jeunes filles ! Comme les jeunes filles sont belles quand elles se répandent dans les grands bois !

Il y a le groupe des herborisantes ; chacune est munie de son herbier. Une religieuse habile enseigne à reconnaître les simples. Depuis le chêne jusqu'à l'hysope, chaque arbre, chaque plante, a sa vertu ; les trésors de la forêt sont plus abondants et plus précieux que ceux qui se cachent dans les entrailles de la terre, car les plantes donnent la vie, et la passion de l'or fait quelquefois mourir.

Celui qui connaît toutes les propriétés des plantes, qui saurait tout ce qu'on peut tirer des fleurs, des fruits, des tiges, des racines, serait plus riche qu'un roi, et presque aussi savant que Dieu : combien de mystères nous sont encore cachés ! Il n'y a donc pas une récréation plus attrayante, plus salutaire, plus féconde en découvertes imprévues que l'étude de la botanique. Pendant que les unes se livrent avec l'ardeur de leur âge à la recherche et au classement des simples et collectionnent précieusement les exemplaires choisis de chaque plante, d'autres se livrent à leurs jeux.

Il y a dans une des plus belles parties de la forêt, appelée la réserve, de larges et splendides allées tapissées de mousse et d'un gazon aussi fin, aussi doux que des cheveux d'enfant ; des arbres immenses et séculaires se penchent au berceau et versent sur ce vaste espace le demi-jour et la fraîcheur. C'est un vrai théâtre de fleurs : d'épais buissons y forment des collines naturelles ; la toile du fond est vaporeuse et pleine de mystères ; le terrain en pente douce est comme un amphithéâtre de velours pour les spectateurs. — N'entendez-vous pas l'orchestre les fauvettes et les rossignols ?

Quel spectacle reposant, lorsque, la grave supérieure étant assise au milieu des religieuses, et les élèves attentives étant groupées au-dessous, quelques jeunes plus intelligentes ou plus exercées s'amusaient à représenter dans ce vaste théâtre, soit une scène de l'Ancien Testament comme l'histoire de Ruth et Noémi, ou Rebecca et Eliezer ou bien un souvenir historique comme l'inspiration de Jeanne d'Arc, le dévouement de sainte Geneviève !

La bonne supérieure, avec son esprit juste et droit, se plaisait à voir, dans la retraite du couvent ou dans les profondeurs de la forêt, ces jeunes intelligences, sans aucun apprêt de costume ou de mise en scène, aux prises avec une situation donnée. Il lui semblait que ces essais innocents leur apprenaient à se rendre compte de la pensée, à la condenser en quelques mots, à l'exprimer avec clarté ; elle aimait à les voir, pour se reposer de leurs jeux bruyants, reproduire des pastorales naïves, comme celle que Paul et Virginie essayaient, sous les bananiers, devant madame de la Tour et Marguerite.

Mignon excellait dans ses improvisations, parce qu'elle était instruite, mais surtout parce qu'elle était simple et naturelle. La timidité vient le plus souvent de l'amour-propre et du désir exagéré de produire beaucoup d'effet ; mais la charmante Mignon, quand on la chargeait de remplir un rôle, se mettait simplement à la place du personnage, le faisait parler et agir comme il avait dû agir et parler dans les circonstances où il se trouvait ; elle devenait ce personnage, elle se laissait ému par les sentiments qu'il avait dû éprouver. On s'étonnait de l'impression qu'elle produisait par ses paroles et ses gestes remplis de vérité ; mais son secret, c'est seulement qu'elle était émue elle-même.

(à suivre.)

### Lettres de Pologne et de Russie.

Cracovie, 6 août.  
LA PROPAGANDE SLAVE EN RUSSIE.— COMPOSITION, DIRECTION ET ACTION PROBABLES DES ARMÉES RUSSSES.

Ce qui caractérise les événements actuels dans la péninsule des Balkans et en général dans la partie est de l'Europe, c'est qu'il est impossible d'y voir clair. Les dépêches télégraphiques se contredisent mutuellement, et les correspondants des journaux, faute de renseignements exacts, leur transmettent des récits mensongers et des documents faux.

Naguère le *Politek*, journal tchèque mais rédigé en allemand, avait lancé dans le monde un manifeste serbe plein d'arrogance et outrageant par la papauté et le catholicisme. Or, il y a quelques jours, il a publié, en guise d'amende honorable, un télégramme de Belgrade lui annonçant qu'il a été victime d'une mystification.

Plus récemment, la *Novelle Presse libre de Vienne* a mis en circulation une prétendue correspondance de Kieff à l'*Invalide russe*. Comme ce dernier journal (*Moniteur officiel de l'armée russe*), est à peu près inconnu en dehors de la Russie, toute la presse autrichienne, hongroise et galicienne a reproduit de bonne foi la correspondance en question, sans indiquer cependant la source où elle l'avait puisée, et c'est en cela qu'elle a eu grandement tort. J'étais persuadé, pour mon compte, que les journaux de Lemberg la tiraient directement de l'*Invalide russe*, et je me suis empressé de la transmettre à l'*Univers*. Il se trouve que l'*Invalide* n'a jamais publié de correspondance pareille, et la base de tout ce récit était une farce qu'on a fait jouer à des cocotques à Kieff. Ils parcouraient un soir les rues en criant : "Vivent les Serbes !" On leur demandait : "Pourquoi criez-vous tant ? — C'est par ordre," répondaient-ils en riant. Mais cet enthousiasme de commande n'est pas allé jusqu'à une émeute simulée : la farce aurait été trop forte.

Au milieu de ce chaos de nouvelles contradictoires et de mensonges de tout genre, il y a un fait certain : c'est que la Russie s'engage de plus en plus, moralement, et jusqu'à un certain point matériellement, dans l'affaire serbe.

Il n'y a plus, en ce moment, un seul journal russe qui ne soit panslaviste et ne cherche à passionner la nation pour la cause des Slaves de la péninsule balkanique.

Le *Golos*, qui en sa qualité de ministériel était le plus modéré de tous, s'est laissé entraîner par le courant général et vient de publier un *appel à la nation russe*, en faveur des Serbes et des Monténégrins, qui ne le cède pas, sous le rapport du lyrisme béchevé, aux appels de la société panslaviste.

Les quétes en faveur de ces Slaves blessés et malades ne discontinuent pas sur toute l'étendue de l'empire russe.

Les gouverneurs militaires et les chefs de districts en commun avec les archiducs et les curés exercent une pression incessante sur toutes les classes de la population pour qu'elles ne refusent pas leurs oboles à leurs frères et coreligionnaires versant leur sang dans une guerre contre les infidèles. Les grandes dames à Pétersbourg et à Moscou vont de maison en maison avec des plateaux d'argent pour faire ces quétes. A Varsovie, les journaux ont été forcés d'ouvrir des souscriptions dans le même but et de publier des articles, rédigés dans les bureaux de l'administration russe, en vue d'attirer les Polonais pour tous ces Slaves d'au delà du Danube, qui sont cependant moins malheureux qu'eux sous la domination de la Russie orthodoxe.

Le correspondant de l'*Indépendance belge* lui écrit que : "l'impératrice en personne s'occupe de l'expédition d'ambulances, fournissant médicaments, bandages et tout ce qui est nécessaire pour les blessés et malades sans distinction de nationalité." (Donc, pour les Turcs aussi, qui l'auraient cru ?)

Ces ambulances vont généralement par la Roumanie en Serbie. Cependant il y en a une qui a tout récemment passé par Varsovie, et les journaux de cette ville nous apprennent que les dames qui l'accompagnaient se destinant aux soins des blessés postent les cheveux coupés court comme les hommes et des espèces de paletots courts de couleur grise avec la croix rouge de Genève. De Varsovie, cette ambulance s'est rendue par Vienne et le chemin de fer longeant le Danube à Belgrade. Les employés autrichiens à la frontière avaient reçu l'ordre d'épargner au personnel

de l'ambulance toute espèce d'embarras : visites des effets, demande de passeport, etc.

Mais ce ne sont pas seulement des médicaments, de la charpie et des dames charitables que la Russie fournit à la Serbie. Tous les jours passent par la ville de Yassy des transports d'armes, de munitions de guerre et de soldats, qu'on donne pour des volontaires allant de leur propre mouvement combattre pour la cause serbe. Le télégraphe de Vienne a reçu le hier un télégramme de Yassy, du 1er août, qui dit que ce jour même on avait demandé à l'administration du chemin de fer 50 wagons pour le transport de toute sorte d'objets militaires sur sur le théâtre de la guerre. Quant aux soldats, le télégramme de Vienne, publié dans l'*Univers* du 2 août, convient qu'ils traversent en grand nombre, tous les jours, la Roumanie. Seulement il prétend qu'on les désarme. Certainement on leur enlève les armes à leur entrée sur territoire roumain ; mais pour leur leur rendre à leur sortie, et le consul russe à Yassy leur paye leur solde et les frais de voyage.

Belgrade est rempli de Russes : soldats, officiers de tout grade, chirurgiens, dames de la Société internationale de Genève, etc., et dans ce nombre il y a M. Pirogoff, le plus célèbre chirurgien russe, le général Radieviev, le colonel Komaroff. On dit même que le général Kauffman, le conquérant de l'Asie centrale, est en service et fait en ce moment l'inspection des troupes ; sans parler d'une quantité d'officiers inconnus. Parmi les dames présentes dans la capitale serbe, on nomme Mme Tichaschoff, femme d'un conseiller intime (la plus haute dignité civile en Russie,) qui est à la tête des hôpitaux, et la princesse Schachowski, supérieure d'un couvent à Moscou, qui s'est vouée également aux soins des blessés à Belgrade. Mais à côté de ces deux dames marquantes, il y en a un grand nombre d'autres puisqu'elles accompagnent toutes les ambulances expédiées de la Russie.

Enfin il y a à Belgrade une foule de reporters russes. Le propriétaire-rédacteur en chef du journal *Novo-Vremia*, principal organe du panslavisme, M. Savorine, y est aussi. A en juger d'après cet immense mouvement au sein du colosse russe, on pourrait croire qu'aujourd'hui ou demain il se lèvera en armes pour accomplir les vieux desseins de ces tzars, et cependant l'armée russe ne semble pas du tout prête à entrer en campagne.

Sur huit armées qui constitue la force militaire de cette redoutable puissance, il y en a quatre qui sont encore en ce moment sur le pied de paix. Des quatre autres, celle de Pétersbourg est constamment sur le pied de guerre, et trois seulement ont été sciemment complétées par le rappel des soldats en congé et pourvus de tout ce qui est nécessaire pour faire la guerre. Mais elles sont séparées l'une de l'autre par d'immenses distances et assez éloignées du théâtre de la guerre. Ainsi, l'armée de Varsovie forte d'environ 200,000 hommes, est distribuée en trois camps sous les remparts des trois grandes forteresses défendant la ligne de la Vistule : Modlin (Novogorod), Demben (Ivangorod) et la citadelle de Varsovie. Tout nouvellement, un ordre est venu du Ministère de la guerre de transporter à Briesclitewski, forteresse à peine achevée et formant le sommet du triangle, dont les trois autres constituent la base, la plus grande partie du magasin militaire se trouvant à Varsovie.

L'armée dite du Sud-Ouest, dont l'effectif actuel, c'est-à-dire complet, est d'environ 150,000 hommes, est campée sous les murs d'Otchakoff, vieux fort polonais sur la mer Noire, qu'on fortifie en toute hâte. — Des milliers d'ouvriers y travaillent jours et nuits pour mettre ce fort en état de défense formidable avant l'apparition probable de la flotte anglaise sur la mer Noire.

Enfin l'armée du Caucase, forte de 100,000 hommes, est sur les frontières de la Turquie d'Asie, prête à entrer en campagne ; elle vient de recevoir, il y a quelques semaines, 25 ambulances, et le grand-duc Michel, gouverneur du Caucase, qui faisait sa villégiature à Bade, a reçu brusquement l'ordre de revenir à son poste à Tyflis.

L'armée du Caucase est, comme on voit, la seule qui menace directement l'empire ottoman. Il est probable que c'est elle qui commencera la campagne. Le prétexte en est déjà tout trouvé. Ce sont les troubles qui ont eu lieu dans le Caucase parmi les popula-

tions musulmanes excitées, dit-on, par les Turcs. Une armée russe, partie de Tyflis, pourrait arriver sans rencontrer de grands obstacles jusque sous les murs de Scutari, en suivant le vieux chemin des 10,000 de Xénophon ; mais les 100,000 hommes qu'y tient la Russie n'offrent pas une force suffisante pour la réalisation d'un tel plan, car on ne peut pas dégarner tout à fait de troupes le Caucase. Il faudrait réunir dans ces contrées le *Arme de cette force* — les indiens, et les mouvements de troupes ne se font pas rapidement en Russie, où les chemins de fer ne sont qu'à une voie et ne forment pas un réseau serré.

Bref, la Russie, jusqu'à présent, une attitude expectante qui contraste avec l'ardeur impatiente de la nation. Aussi, le parti vieux-russe commence à être très mécontent. Un correspondant du *Czas*, à Vienne, a eu l'occasion de s'entretenir avec un personnage marquant de ce parti, qui se plaignait vivement de la politique d'Alexandre II. Il l'accusait d'être complètement sous l'influence des Allemands, sans jamais écouter la voix de la nation.

Le parti nihiliste profite de ce mécontentement pour donner de temps en temps des signes de vie assez redoutables. Le chef de ce parti, le prince Krapotkin, bien connu des lecteurs de l'*Univers* par le rapport du prince Zychareff, vient de s'évader de sa prison, à Pétersbourg. Sous prétexte de maladie, on l'avait mis à l'infirmerie avec la permission de se promener dans le préau, et il est sorti tout simplement par la porte cochère, ouverte pour laisser passer des voitures avec des provisions de bois. De l'autre côté l'attendait un ami dans une voiture. Il a sauté prestement dedans et disparut sans qu'on ait pu retrouver sa trace.

Si les Russes ne sont pas très contents des dispositions du czar dans la question d'Orient, les Allemands autrichiens en sont enchantés plus que de raison. Le *Fremdenblatt* applique à l'attitude d'Alexandre II ces paroles de son père : "Qu'on le sache bien, entre la Russie et la guerre, il n'y a qu'un seul obstacle, c'est moi," et il espère que son fils pourra également contenir la Russie avec son bras d'autocrate. C'est une illusion sous tous les rapports : les temps sont changés et Alexandre II n'est pas Nicolas.

D'ailleurs, Alexandre II n'est pas un obstacle entre la Russie et la guerre, il n'a pas donné l'impulsion au mouvement russe, mais il le laisse faire. Son esprit peu guerrier n'a pas l'audace nécessaire pour aborder de front cette terrible question de Byzance, comme l'a si bien caractérisé M. Louis Veillot, question de laquelle doit sortir, pour la Russie, ou la domination du monde, ou la ruine. Mais il ne recule pas devant elle. Il sent que l'heure de la solution est venue, et c'est pourquoi il n'entrave pas le mouvement. Il vient en aide aux Serbes autant qu'il le peut sans violer ouvertement le principe de neutralité, et quant au reste, on dirait qu'il se fie à la fatalité, au destin de la Russie, car il n'a pas trop de raisons, au for de sa conscience, de se fier à Dieu, bien qu'il se donne aux yeux de ses peuples pour son lieutenant et son image vivante.

Cette disposition d'esprit d'Alexandre II a déteint sur la politique de l'Autriche, qui ne sait pas encore à l'heure qu'il est si elle sera avec la Russie ou contre la Russie.

Elle sera probablement avec la Russie, si celle-ci veut ajourner ses prétentions sur Constantinople et consent à diviser l'héritage des Turcs en plusieurs petits Etats sans force ; si elle empêche surtout la formation d'un grand Etat serbe et ne s'oppose pas à l'annexion de la partie catholique de la Bosnie aux Etats des Habsbourg.

Dans ce cas, l'Autriche se mettra d'accord avec la Russie, malgré toutes les criaileries des magyars, et probablement il en résultera la fin du dualisme, ce qui serait encore un immense avantage pour la monarchie autrichienne. Mais si Alexandre II se laisse complètement emporter par le courant russe et cherche à établir la domination des tzars sur Constantinople et toute la péninsule balkanique, l'Autriche ne peut que se rattacher à l'Angleterre et marcher contre la Russie. Aussi, tout en espérant la paix, elle presse la fabrication des canons Uchatins et prend des mesures préparatoires pour la mobilisation de son armée.

En somme, la marche des événements échappe à toute direction humaine. Il en sera, comme dans toutes les grandes crises de l'histoire, ce que veut Dieu, et non pas ce que veulent les passions ambitieuses.

### Lettres de Rome.

Rome, le 4 août.

Ces pauvres ministres italiens semblent piqués de la tarentule : ils ne sont jamais en place ; ils courent en tous sens à travers la péninsule. A peine arrivés en un lieu, ils repartent aussitôt, ne se donnant que le temps de dîner. A la vérité le dîner a pris une grande importance dans la politique *inter pocula*, et c'est pour cela que la politique est ivre et s'en va battant les murailles.

Si je racontais ici les courses des ministres et leurs diners je n'en finirais pas. Les diners de M.M. Zanardelli et Brin à Brescia et à Venise, ceux de M. Majurana Calatabiano en Sicile, ceux de M.M. Nicotera et Depretis à Turin, à Gènes, à Naples, à Milan et de nouveau à Turin, à Gènes, à Milan, etc. Tel journal de Rome qui annonce à la première page que le président du conseil est de retour, écrit à la troisième qu'il s'est remis en chemin.

C'est à Gènes que M. Depretis a le plus diné, et M. Nicotera à Milan. Le 7, ils redineront tous deux à Turin, et prononceront des discours qu'on a la naïveté d'attendre impatiemment dans les deux camps de la révolution.

A Milan, ville où pullulent les sectaires les plus panachés, M. Nicotera a eu des ovations plus que royales : on a voulu détacher les chevaux de sa voiture. Allez donc persuader à ce monsieur qu'il n'est pas le maître de l'Italie !

A Gènes, où il y a eu des régates, M. Depretis a éclipse les princes. Il siégeait en plein air sur une tribune. On raconte qu'un portefaix étant monté à la tribune a demandé au syndic : "Quel est ici le président du conseil ?" Et celui-ci répondit : "C'est moi, Depretis !" Et le portefaix : "Eh bien ! touche là ta main, tu es un *galantuomo*."

Les journaux démocratiques célèbrent tout cela, chantent tout cela, et dans quel style !

En courant, les ministres ne perdent pas de vue leurs affaires, qui sont de persécuter l'Eglise. Ils rédigent leurs décrets en chemin de fer. Celui-ci défend les processions dans toute l'Italie, celui-là projette des violences contre le parti appelé clérical : ce parti remporte la victoire dans presque toutes les élections communales. L'Italie des Italiens est catholique ; c'est désespérant pour la révolution. Aussi les ministres vont-ils agir vigoureusement contre les cléricaux et contre les consorts, ceux-ci ayant gouverné si mal pendant quinze ans, que ceux-là ne sont pas morts et osent lever la tête. Les concorts n'en reviennent pas. Ils avaient fait tout ce qui leur semblait possible humainement et diaboliquement contre le Pape et contre le peuple, et ils disent aux républicains : "Imbéciles que vous êtes ; ne voyez-vous donc pas que toute la Péninsule est cléricale ? Et ne comprenez-vous pas que vos violences l'exerceront davantage et la jeteront plus que jamais dans les bras du Pape ?"

Il y a pourtant deux ministres qui restent cloués à Rome : MM. Melagari et Mezzacapo.

M. Mezzacapo doit s'occuper des choses militaires : on dit qu'il a dû renvoyer les chefs de l'intendance. Les dépenses d'approvisionnement seraient élevées à 600 millions et l'on aurait trouvé dans les comptes un déficit de plus de 3 millions. Le déficit viendrait d'irrégularités dans la comptabilité et non de malversations. Aussi, M. Mezzacapo va-t-il changer le mode de comptabilité.

Dans la première quinzaine de septembre auront lieu de grandes manœuvres sur divers points de l'Italie. Les troupes de Rome et de Naples s'exerceront dans les vallées du Sacco entre Ceprano et Volturne ; celle de Florence et de Verone s'exerceront entre Modène et Pavullo, et celles de Turin et de Milan, s'exerceront entre le Tessin et la Sesia.

M. Melagari est très occupé des complications orientales et cherche à se tenir en équilibre entre la Russie et l'Angleterre. Son jeu est difficile. Il est persécuté par la Grèce avec laquelle l'Italie paraît avoir des engagements secrets. M. Melagari dit que l'Italie ayant dû sa fortune au principe des nationalités, on ne peut blâmer les principautés vassales de la Turquie de revendiquer leur indépendance nationale. Mais les circonstances sont différentes, le temps n'est pas encore venu, il faut voir, etc.

M. le marquis de Noailles, qui croyait partir, se voit obligé de rester et d'attendre qu'il plaise au roi d'interrompre ses chasses de Valsavaranes pour venir à Rome recevoir les créances du nouvel ambassadeur.

M. de Corcelle reste à son poste et

va souvent au Vatican rendre hommage au Pape, qui le reçoit avec affection.

La presse révolutionnaire s'est beaucoup occupée du dernier discours de Sa Sainteté aux collèges étrangers pour en critiquer certaines parties, surtout celles qui avaient trait à l'immortalité, au vol, au suicide et à tous les crimes dont la péninsule est devenue le théâtre.

L'Unité appelle en témoignage de la vérité des paroles de Pie IX les aveux du commandeur Zoppi, préfet de Turin, lequel, comparant son rôle à celui de l'empereur, dit qu'il est heureux de ne se trouver plus au service en compagnie de voleurs gantés et de forbans décorés.

La Gazette des Tribunaux écrit, à propos de ce procès :

Il est vraiment décourageant de voir neteté, la mauvaise loi plonger dans les classes de citoyens qui ayant plus d'éducation et d'instruction que les autres, devraient être des modèles de rectitude.

Jamais les crimes de prévarication, d'infidélité, d'escoquerie, les vols commis par des administrateurs du Trésor, par des employés et des fonctionnaires investis de la confiance du gouvernement ou placés à la tête d'établissements de crédit, n'ont été si fréquents. On venait de juger à la cour d'assises une foule de causes fameuses, et le procès du chevalier Scrivono était à peine entamé que surgit un autre procès non moins scandaleux, celui du chevalier Clérico...

Quel commentaire aux paroles de Pie IX ! Un préfet "s'estimant très heureux de ne plus vivre parmi les voleurs gantés et les forbans décorés !" Une Revue, ennemie du Saint-Siège, confessant que les voleurs et les forbans "sont instruits, bien élevés et de haut rang !"

Et ils veulent l'instruction obligatoire ! Mais les voleurs et les forbans décorés n'ont pas été élevés par les prêtres ; ils n'ont pas désavoué la Porta Pia. Ils sont tous d'excellents patriotes, prêts à soutenir la cause de la liberté et l'ordre moral, que la révolution subalpine a fait triompher dans cette malheureuse péninsule.

C'est d'ailleurs à Turin, cette ville aux oreilles fines, qui se laissait si tendrement envahir par "les cris de douleur" de l'Italie sectaire, que l'on juge les voleurs gantés et les forbans décorés.

A quoi serviraient donc nos commentaires à propos du discours du Pape ? Nous avons ceux de la presse et du libéralisme.

CANADA. Québec 6 SEPTEMBRE 1876.

La Société de Construction Mutuelle a-t-elle droit de recevoir des dépôts ?

Il y a quelque temps nous avons reçu la lettre suivante.

Québec, 10 juillet 1876. M. le Rédacteur. Nous voyons sur les journaux de cette ville l'annonce suivante :

AVIS SPÉCIAL.

Le 26 juin courant, cette société recevra des dépôts ou emprunts aux taux de cinq pour cent, remboursables à demande, et de six pour cent, remboursables à six mois d'avis ou à plus long terme. On pourra se procurer tous les renseignements au bureau de la Société, No. 42, rue St. Pierre.

J. C. LANGELIER, Secrétaire-Trésorier.

Auriez-vous la complaisance de nous dire si ce nouveau genre d'affaires que la Société de Construction Mutuelle a entrepris, est conforme à ses règlements et aux lois qui régissent les institutions monétaires ?

Nous avons compris que cette société avait un but spécial et unique et déterminé par la loi même. Comment se fait-il qu'aujourd'hui les directeurs ont décidé de recevoir des dépôts d'argent et de payer un taux d'intérêt aussi élevé que six pour cent ?

Nous voulons éviter les catastrophes des années passées où des institutions à peu près semblables, ayant changé ainsi leur but, ont failli, et ont ruiné les déposants et les actionnaires.

A notre avis, la Société de Construction Mutuelle ferait bien mieux de s'en tenir à ses propres affaires que de vouloir faire le commerce de banque, d'autant plus que nous croyons qu'elle n'a pas le droit d'agir ainsi.

Veillez donc, si vous plaît, nous donner votre opinion là-dessus et attirer l'attention du public à ce sujet.

Nous avons l'honneur d'être, M. le Rédacteur, Vos humbles serviteurs, QUELQUES ACTIONNAIRES S. C. M.

Si nous avons différé de répondre à cette lettre, c'est qu'il s'agissait d'intérêts très graves et très importants. Nous hésitions à donner notre opinion sur une affaire que nous croyions être entièrement personnelle aux actionnaires de la Société de construction mutuelle. Mais, après avoir

consulté et nous être formé une opinion très forte et conforme à la loi qui régit les institutions monétaires, nous sommes venu à la conclusion d'exprimer publiquement ce que nous pensons de la manière d'agir de cette société.

Nous lisons dans le Monetary Times de Toronto, de vendredi dernier, un article très sérieux sur les dépôts aux banques. Il déclare qu'il est de l'intérêt de tous de voir à ce que ces dépôts soient bien assurés et qu'aucune perte ne soit encourue par les déposants. Car, dit-il, c'est l'affaire du public, et tout le monde est intéressé à la prospérité générale.

C'est pourquoi chacun a droit de s'informer des affaires d'une banque, de voir comment va son administration, de s'enquérir de tous ses procédés. S'il en est ainsi, nous sommes dans notre droit de critiquer ou d'approuver la conduite actuelle de la Société de construction mutuelle.

Nos correspondants nous demandent si cette société a droit de recevoir des dépôts.

A cette question nous répondons avec certitude, après avoir examiné les règlements de la Société de Construction Mutuelle, les actes du parlement ayant rapport à ces sortes de sociétés, que cette Société, avec ses pouvoirs actuels, n'a pas le droit de recevoir des dépôts ni de payer des intérêts sur ces dépôts.

Nous ferons remarquer en passant que l'intérêt de six pour cent offert par la Société de Construction Mutuelle, est un intérêt trop élevé, et qui exposera la Société à faire des pertes. Les banques ne paient pas un intérêt aussi élevé, et cependant elles font des transactions multipliées, à courtes échéances, à un taux d'intérêt bien plus fort que la Société de Construction Mutuelle. La prudence, surtout dans les temps actuels, exigerait donc de la part de la Société de Construction Mutuelle de ne point s'engager à payer un si haut intérêt.

Mais revenons à la question principale. Les banques ou caisses de dépôts sont obligées par la loi à donner des garanties ; ou sont ces garanties dans la Société de Construction Mutuelle ? Cette société ne pouvant en loi recevoir des dépôts, les directeurs sont seuls responsables des sommes d'argent qu'ils reçoivent. Or, le bureau actuel offre-t-il des garanties suffisantes ?

Les directeurs ont-ils déposé quelque part un fonds de garantie ? Nous ne le croyons pas. Il y a donc danger pour les déposants de perdre leurs économies !

La Société de Construction Mutuelle est prospère comme telle, mais si elle veut faire des transactions étrangères à son but, elle finira comme toutes les sociétés qui ont ambitionné un commerce dont elles ne devaient pas s'occuper.

Qui trop embrasse mal étreint. Ne l'oublions pas.

Nous espérons que les directeurs de la Société de Construction Mutuelle voudront bien borner leur rôle à faire ce pourquoi ils ont été élus.

Ils n'ont pas reçu des actionnaires l'ordre ou l'autorisation de faire le commerce de banque, mais d'administrer avec prudence et conformément aux règles de la société telles qu'acceptées par les actionnaires. Du moment qu'ils sortent ainsi de leur rôle, ils mettent en danger le succès de l'institution que nous avons à cœur de voir prospérer. Nous attirons là-dessus l'attention des actionnaires et du public en général.

Mensonges Réfutés.

En réponse aux fausses représentations, aux mensonges, aux calomnies, qu'on ne cesse de déverser contre l'Eglise à propos de la question des Ecoles, aux Etats-Unis, Mgr. l'Archevêque de Cincinnati adresse la Déclaration suivante AU PEUPLE DES ETATS-UNIS :

Le clergé catholique, dit-on est hostile aux Ecoles Publiques, et travaille à les détruire ; Américains ! lisez notre Déclaration ; et apprenez la vérité :

1. Les Evêques et le clergé Catholique n'ont pas l'intention de toucher au système des Ecoles Publiques. Etablissez toutes les écoles que vous voudrez ; c'est votre affaire, et c'est à vous qu'appartient le soin de vos propres enfants.

2. Vous voulez que les écoles soient libres de toute influence religieuse ; qu'elles ne soient sectaires en aucune façon. L'Episcopat catholique vous dit : faites de vos enfants ce qu'il vous plaira ; c'est votre affaire.

3. D'un autre côté, c'est notre conviction, à nous catholiques, que l'école doit former non-seulement des citoyens, mais encore des hommes honnêtes, de bons chrétiens, et nous croyons avec le Protestant Guizot, que l'éducation est inséparable de l'influence religieuse. C'est pourquoi donc, vous laissant à vous-mêmes la direction et le gouvernement de vos propres écoles, nous prétendons avoir droit d'établir des écoles, où la religion puisse exercer son influence salutaire sur notre jeunesse.

4. Dans ce pays, dont la constitution garantit, à tous les citoyens, la liberté des croyances religieuses, nous formons un corps religieux, jouissant de toutes les libertés sous la constitution. Il n'y a pas de liberté plus essentielle, et plus précieuse, que celles qu'ont les parents sur l'éducation de leurs propres enfants. C'est pourquoi, encore avec une conséquence logique et indéniable, nous réclamons du gouvernement la liberté absolue

de nos écoles catholiques.

5. La justice et l'égalité, exigent que les catholiques ne soient pas taxés au profit des écoles dont ils ne peuvent profiter, ou qu'on leur fasse une part des fonds publics ; mais ils vous abandonnent ces droits—ne parlons plus.

6. Vous ne devez pas redouter les conséquences de notre système d'éducation ; car il est d'expérience que les élèves de nos Collèges, de nos Académies, et de nos écoles font des citoyens, sous tous rapports, aussi bons, aussi utiles, que ceux qui sortent de vos institutions. Et puisque, en toute autre matière, vous admettez les bons effets de la compétition ; pourquoi banniriez-vous ce principe salutaire de l'éducation et vous priveriez-vous de bons effets de l'éducation dans l'école ?

7. Nonobstant cette déclaration, sincère, précise et solennelle, nous craignons que les fanatiques, et les partisans politiques, continuent de travailler le peuple en affirmant l'opposition imaginaire du Clergé Catholique contre le système des Ecoles Publiques.

Il est malheureux que la Société ne puisse se débarrasser de ces Don Quichottes, qui sous prétexte de sauver leurs concitoyens de dangers imaginaires, ne cessent de combattre des moulins à vent.

8. Nous ne voulons connaître la vérité, et quand nous répétions ces paroles, que nous n'en voulons pas à l'école, ils continuent de jurer le contraire, avec autant d'ardeur qu'ils en mettent à nous proclamer idolâtres. Ces hommes ne se taient pas ; mais nous prions les citoyens honnêtes de fermer l'oreille aux langages bigots, aux bavardages ignorants, des esprits étroits, qui par intérêt politique, cherchent à tromper les autres.

Nous ne demandons ni faveurs, ni privilèges. Nous voulons être libres de suivre les dictés de nos consciences, et vous ne pouvez nous refuser cette liberté sans miner la Constitution, et vous exposez vous-mêmes à la perte certaine de la liberté.

Américains, comme par le passé nous voulons nous unir à vous, pour la défense du drapeau et de la Constitution. Mais nous ne pouvons nous empêcher de croire aux dangers qui menacent la Constitution, de la part d'un si grand nombre de nos concitoyens, qui se laissent conduire par des politiciens fanatiques, intéressés, ou par des infidèles, des révolutionnaires étrangers, qui ont l'orgueilleuse prétention, de nous instruire sur les principes d'un gouvernement républicain dont ils ne savent rien. De grâce ! informez-vous ailleurs, si vous voulez savoir qui nous sommes. Ecoutez-nous avec patience, et recevez cette Déclaration comme l'expression sincère de nos principes, que nous proclamons devant Dieu et devant les hommes, amis du désir de tout le bien que nous voulons à cette patrie que nous ont laissée nos pères de '76.

Votre ami sincère, et citoyen dévoué de la République Américaine, JOHN B. PRICELL.

Archevêque de Cincinnati.

Le cas de M. Anglin.

Les rouges, retenus pendant si longtemps en dehors des gras pâturages du pouvoir, ont pu enfin forcer les barrières qui leur en interdisaient l'accès, mais ils s'y sont jetés avec une faim si dévorante qu'il leur a fallu bientôt accroître les ressources du budget, en frappant le pays d'un surcroît énorme de taxes, pour pouvoir satisfaire plus à l'aise leurs appétits devenus féroces par un jeûne presque ininterrompu de dix-huit ans. Maintenant, tous ceux qui, parmi eux, peuvent se glorifier, à tort ou à raison, d'avoir aidé en quelque chose au triomphe du parti qui coûte si cher à la province et surtout à notre province, déshéritée de par la volonté de notre seigneur et maître, M. MacKenzie, ceux-là, disons-nous, demandent à être repus et veulent vivre désormais aux dépens du Trésor. Les Athéniens avaient la Prytanée pour leurs grands hommes, qui y étaient logés aux frais de l'Etat, à peu près comme M. Anglin l'est à la Chambre des Communes ; quant à nous, si nous ne possédons pas cette curieuse institution à l'ombre de laquelle tant de célébrités du rougisme mériteraient d'abriter leur vie glorieuse, en revanche, et grâce au règne de nos immaculés réformistes, le moindre goujat libéral peut compter sur la munificence du gouvernement d'Ottawa, qui ne s'est pas contenté de créer plus de trois cents places nouvelles pour ses nourrissons les plus affamés, mais qui dote encore libéralement ceux qui acceptent sans discuter son mot d'ordre, et qui le servent avec autant d'aveuglement que de zèle.

Chacun obtient à son tour sa part du gâteau ; M. MacKenzie se surprend même parfois sinon à mettre sa main dans le plat, du moins à enfreindre la loi pour assouvir l'avidité de ses plus fidèles créatures, qui présentent à une haute valeur leur pourvoyeur aussi intéressé qu'absolu pourvu qu'on les récompense de leurs prétendus sacrifices à la cause commune. On en a vu récemment un exemple dans le cas de M. Anglin, député, Orateur des Communes, rédacteur propriétaire d'une feuille aux gages du parti, et qui s'est rendu coupable d'une grossière infraction à l'acte pourvoyant à l'indépendance des membres du Parlement, en passant avec l'administration par l'entremise d'une branche locale du département des postes, un contrat pour impressions extra, qui lui a procuré bel et bien la jolie somme de 88,000. Ce marché facile à constater en consultant les documents officiels, est d'autant plus scandaleux que M. Anglin occupe à la Chambre le poste le plus élevé, et que cet emploi devrait l'obliger à une plus stricte observance des dispositions du statut qui règle que tout représentant du peuple doit être indépendant de la Couronne et ne contracter en aucune façon avec elle tant que dure son mandat. Rien ne peut pallier une semblable violation de cette loi si juste dans son principe, si prévoyante et si nécessaire dans son but. Le fait est public, avéré, et il ne souffre pas plus de justification que d'excuse. N'ayant pas l'incomparable honneur de recevoir le Freeman, nous ne savons en-

core si M. Anglin a tenté de se défendre de cette accusation dont il ne peut contester la véracité, puisqu'elle est prouvée au-delà de tout doute par un rapport ministériel. Nous ne croyons pas cependant qu'il se soit risqué à entreprendre une défense impossible, qui ne ferait qu'aggraver sa faute, sans changer l'opinion des gens éclairés.

Le Globe même, organe en chef des hommes au pouvoir, après s'être fait un peu tirer l'oreille, a fini par confesser dans son numéro du 1er septembre, que l'acte reproché à M. Anglin est bien tel que nous venons de le représenter. Cette confession si pénible, si humiliante pour son parti, il la formule en ces termes : " Nous n'avons pas d'hésitation à dire que la réception d'argent pour ouvrages du gouvernement par un membre de la Chambre des communes, nous paraît être une contravention de l'esprit sinon de la lettre de l'acte établissant l'indépendance du Parlement."

Cet aveu suffit pour faire prononcer la condamnation de l'Orateur-journaliste auquel sa haute position politique commandait encore plus de réserve et de délicatesse que n'est obligé d'en montrer un membre ordinaire du Parlement. Le grand journal grit essaie bien d'atténuer la portée de cette coupable transaction, mais ce timide essai de palliation d'une offense qu'il avoue avoir été commise et qui met son auteur au rang de concussionnaire public, est si fatidique, si dépourvu de bonne foi, si ridicule en un mot qu'on voit bien que le Globe juge décapitée la cause de son client.

Après cela, si M. Anglin a quelque sentiment de la situation critique où le place ce scandale et des dangers qu'elle lui impose, il ne lui reste qu'un parti à prendre : c'est de résigner sans bruit pour éviter un vote de censure qu'on demandera assurément contre lui à la prochaine session.

Mais on comprend qu'il n'est pas le seul coupable en cette affaire qui est destinée à avoir un retentissement si légitime dans le pays. Le ministère tout entier, et plus particulièrement le Maître Général des Postes porteur avec lui la responsabilité de cette contravention flagrante au statut fait pour garantir l'indépendance parlementaire, et on ne saurait blâmer M. Anglin sur ce point sans désapprouver en même temps l'administration qui lui a donné la facilité de faire brèche ainsi à la loi. Le fait est que M. Anglin, pour prix de la trahison qu'il méditait au détriment de ses coreligionnaires du Nouveau-Brunswick dans la question des Ecoles, devait obtenir un portefeuille dans le cabinet quand les réformistes monteront au pouvoir en 1873 ; mais la presque totalité de la députation de cette province s'opposant à son entrée au ministère, M. Burpee fut choisi à sa place, et comme compensation, on lui offrit d'abord la présidence de la Chambre avec un salaire de \$4,000, outre l'allocation sessionnelle de \$1,000, et ensuite cette magnifique job qui coûte au Trésor, d'après le témoignage de M. Huntington lui-même, 50 par cent plus cher que s'il eût été confié aux contracteurs réguliers des impressions départementales, en sorte que M. Anglin a pu percevoir dans la seule année 1875 où il a exécuté ce contrat, un revenu d'à peu près \$13,000 presque le double des émoluments annuels d'un membre du gouvernement, ce qui le console sans doute de n'en pas faire partie.

M. MacKenzie doit reconnaître que c'est payer un peu cher l'avantage de compter un traître de plus dans les rangs de la majorité qui le supporte.

Excursion Ministérielle au lac St. Jean.

L'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec, ainsi que les Honorables MM. Garneau et Baker et M. S. Lesage, assistant-commissaire de l'Agriculture, sont partis mercredi de la semaine dernière pour une excursion dans le Saguenay, jusqu'au lac St. Jean. M. l'abbé Hébert, curé de Kamouraska, qui est aussi du voyage, a dit la messe jeudi matin à Saint-Alexis (baie de Ha! Ha!), puis tout le parti se dirigea vers l'antique " mission de Chézoum," devenue aujourd'hui le florissant village que tout le monde connaît. Cette visite excita partout le plus vif intérêt.

Le Saguenay, l'Ottawa et le Mataouin forment le patrimoine par excellence de nos nationaux. Lorsque notre grande voie ferrée du nord sera complétée, le gouvernement provincial devra, naturellement, consacrer une partie considérable de ses revenus annuels à la colonisation, et faire remonter l'item du budget qui s'y rapporte (descendu aujourd'hui à \$48,000), au chiffre de \$300,000 qu'il avait atteint il y a quelques années, et même au-delà.

Cette période de l'histoire de la colonisation qui devra suivre le parachèvement de nos chemins de fer provinciaux, sera vraisemblable, la plus féconde que nous ayons vue. Or, nous touchons à cette période, et vraisemblablement aussi, les ministres qui visitent en ce moment le Saguenay, seront encore au pouvoir à l'époque que nous venons d'indiquer. Sous de telles circonstances, les voyages de nos ministres dans les cantons de l'Est, et cette visite du Saguenay ont leur signification, et l'on conçoit l'importance qu'y attachent les habitants de ces différentes parties de la province.

M. de Boucherville et M. Baker voient croyons-nous, le Saguenay pour la première fois. M. Garneau et M. Lesage connaissent déjà parfaitement le pays. Ce doit être une délicieuse jouissance pour le vénérable M. Hébert que de revoir les endroits où il dirigea les premiers défrichements du Haut-Saguenay : le Ouikouï, où il planta la croix que l'on voit encore aux avant-postes d'Hébertville, le lac Kégonamiche, les bords désormais fertiles de la Belle-Rivière et du grand lac Piécongami (lac Saint-Jean).

On a donné le nom de M. l'abbé Hébert à la paroisse qu'il fonda il y a plus de vingt ans. Qu'il nous soit permis de suggérer que l'on tire d'un oubli inexusable—oubli relatif sans doute—le nom du premier européen qui se rendit jusqu'au lac Saint-Jean—le R. P. de

Quen—en le donnant à un des cantons voisins du théâtre de ses travaux apostoliques.

On se rend maintenant avec tant de facilité jusqu'aux terres de l'Acamaçhouan, que l'on ne songe guère aux misères sans nombre qu'endura, il y a deux cents vingt ans, ce pauvre missionnaire perdu dans les solitudes des grands forêts, voyageant en frêle canot d'écorce, guidé par des hommes dont il comprend à peine le langage ; jeûnant, marchant, souffrant du froid et de la lassitude, luttant contre l'ennemi et tenant son cœur ferme au souvenir de la France et de sa famille,—et tout cela sans aucun espoir de récompense terrestre !

Il y aurait beaucoup à dire sur les voyages du P. de Quen, des PP. Drenillette et Dablon et du P. Crépeul au lac Saint-Jean ; mais cela nous entraîne rait trop loin.

Nous proposons donc que le premier township qui sera arpenté par les ordres de l'honorable M. Garneau, dans le Haut Saguenay, soit nommé township De Quen. Aussi bien, les missionnaires-jésuites ont été véritablement les premiers colons du Saguenay. Indépendamment des documents écrits, certains ustensiles (notamment de magnifiques chaudières en cuivre dont se servent encore aujourd'hui les habitants de la Pointe-Bleue ainsi que des vestiges d'horticulture extrêmement intéressants à étudier, que l'on a trouvés dans le voisinage de Métabetchouan, le prouvent surabondamment.

Nous apprenons que M. Napoléon Lacasse, professeur à l'Ecole normale-Lavallée, fait imprimer en ce moment la deuxième édition de sa Grammaire Française et des Exercices Orthographiques qui y correspondent.

Le premier de ces ouvrages sera mis en vente dans quinze jours, le second dans un mois, au magasin de M. Léger Brousseau, éditeur-propriétaire du Courrier du Canada.

M. Lacasse va commencer incessamment à éditer la seconde partie de sa Grammaire, qui sera terminée le 1er novembre prochain.

Avis à tous les instituteurs, spécialement aux anciens élèves de l'Ecole normale.

Quelques extraits du rapport du comité spécial sur les intérêts agricoles du Canada.

Mercredi, 29 mars 1876.

M. NATHANIEL PETTES, M. P., du comté de Brome, province de Québec, est appelé et interrogé :—

1. Croyez-vous que les droits imposés sur les produits étrangers en avril 1870, puis abolis en mars 1871, ont exercé ou non un effet salulaire ?—Je dois dire que, suivant moi, il n'est résulté aucune mauvaise conséquence de l'abolition de droits ni dans la province de Québec ni dans les Townships de l'Est ; mais la réponse que je donne ne s'étend pas au pays tout entier.

2. Est-il dans l'intérêt du pays de continuer à admettre en franchise les produits américains, tandis que les produits canadiens, exportés de l'autre côté de la frontière, sont frappés de droits aussi élevés ?—A mon avis, cet état de chose est favorable à notre partie du pays ; mais quant à dire qu'il en est ainsi pour tout le pays, je l'ignore.

3. Quels droits, s'il en est, recommandez-vous d'imposer sur la farine et les différents grains ainsi que sur les autres produits étrangers de la ferme, ou quelle règle à suivre proposez-vous d'adopter à l'égard de l'imposition de ces droits ?—Je n'en imposerais aucuns ; je parle quant à la province de Québec.

4. Quel est l'effet produit par la libre admission du blé d'Inde sur le prix des grosses céréales dans votre section du pays ?—Je crois que l'effet est nul à l'égard des townships de l'Est.

5. Conseillez-vous d'adopter des mesures législatives dans le but d'établir et d'encourager en Canada la culture de la betterave ainsi que la fabrication du sucre de betterave et la culture du tabac et du lin ; et quelle est la législation qui contribuerait le mieux à faire arriver au but que l'on se proposerait d'atteindre ?—Nul doute que les parties de la province de Québec, qui sont propres à ces différentes sortes de culture, n'en retireraient des avantages ; mais je ne saurais conseiller de recourir à telles ou telles mesures législatives.

6. De quelles parties du pays en Canada ou aux Etats-Unis tirez-vous vos approvisionnements de grains, et quelle est en moyenne la quantité qui vous vient annuellement de chaque pays, et à quel employez-vous ?—La farine et le grain s'achètent soit à Chicago ou dans l'Ontario, soit à Montréal quelquefois ; on n'importe pas chez nous de grosses céréales, excepté toutefois pour l'engraisement des bestiaux, et dans ce cas, c'est du blé d'Inde qu'on importe.

7. Quelles sont, à votre avis les manufactures ou les industries qui sont le plus intimement liées au succès de l'agriculture ?—Les filatures de laine, de coton, les manufactures de meubles de toutes sortes, ainsi qu'un établissement pour la salaison des viandes.

8. Où se consomme actuellement la plus grande partie de votre farine de blé ou d'avoine, et quel est le marché où il vous est le plus avantageux de la vendre, est-ce le marché local en Canada ou le marché anglais ou américain ?—Les grains que nous récoltons se consomment chez nous.

9. Est-ce qu'il se rencontre, dans votre localité, beaucoup de fils et de filles de cultivateurs, qui, portés par leur goût ou des raisons de santé à se livrer à d'autres travaux qu'à ceux de l'agriculture, vont chercher de l'emploi aux Etats-Unis ; si tel est le cas quel remède proposeriez-vous ?—Je ne sache pas qu'il en soit passé un grand nombre aux Etats.

10. Croyez-vous que l'admission des bestiaux, chevaux et montons américains, sous l'opération d'un tarif imposant ou droit de 10 pour cent, tandis que

les Etats-Unis en imposent un de 20 pour cent sur ces sortes d'animaux exportés du Canada, préjudicie aux intérêts des cultivateurs canadiens.—Et recommanderiez-vous l'imposition d'un droit semblable à celui des Etats-Unis ?—Je ne saurais dire que cette admission leur préjudicie.

11. Est-ce que le cultivateur canadien peut récolter avec profit tous les grains nécessaires à l'engraisement de ses bestiaux, ou est-ce qu'il ne lui serait pas plus avantageux d'acheter du blé d'Inde ?—Dans notre section du pays il le peut ; en règle générale il n'importe pas de blé d'Inde, mais il tâche de récolter les plantes légumineuses, les grosses céréales et le foin nécessaires à l'engraisement des bestiaux ; et ainsi il ne s'importe du blé d'Inde que dans les années où les récoltes viennent à manquer.

12. Quels sont les produits de la ferme qui demandent à s'écouler sur le marché local ?—Tous les produits volumineux à bas prix et périssables auraient besoin pour s'écouler d'un marché local.

13. Qu'est-ce qu'il y a de plus avantageux pour le cultivateur, tant sous le rapport du revenu que pour le maintien de la ferme en bon ordre, de manière à en faire pour toujours un établissement profitable, est-ce la culture des grains, l'élevage et l'engraisement des bestiaux ou le commerce des produits de la terre ?—Dans notre section de la terre, voilà ce qu'il y a de plus profitable.

14. Quels sont les changements, s'il en est, qu'il faut introduire dans la législation, si l'on veut faire de l'agriculture un état qui soit recherché de la population, et qui lui soit avantageux ?—Il n'est pas nécessaire d'y en introduire aucune pour notre section du pays, à moins qu'on ne diminue les droits.

15. Les cultivateurs dans votre province sont-ils dans un état prospère généralement partout ?—Ils le sont en règle générale ; il y a, néanmoins, des exceptions.

16. L'importation des bestiaux américains influe-t-elle sur la vente de ceux que l'on engraisse dans votre province ?—Non.

17. Quel serait l'effet produit, dans votre province par l'imposition d'un droit sur le blé d'Inde ou les grosses céréales ?—Je crois qu'elle n'aurait d'effet que sur le blé d'Inde ; dans certaines sections son effet serait préjudiciable à cet article, tandis que dans d'autres, elle pourrait contribuer à faire hausser le prix de l'avoine en faveur du producteur.

18. Croyez-vous que l'imposition d'un droit sur les produits agricoles des Etats-Unis, venant en Canada, égal à celui imposé sur les produits exportés aux Etats-Unis, serait dans l'intérêt du cultivateur canadien ?—Je ne le crois pas.

19. Est-il juste à l'égard du cultivateur canadien que nous admettions en franchise les produits américains, tandis que les produits canadiens entrant sur le marché américain sont frappés de droits élevés ?—Si nous avons besoin de leurs produits, nous devrions avoir la facilité de pouvoir les importer, mais il ne serait pas juste que cette admission ré-agit d'une façon préjudiciable contre les intérêts de la grande majorité des producteurs agricoles du Canada ; cette admission, cependant, ne produit pas ces mauvais effets dans mon district.

20. Quel serait l'effet produit, dans votre province par l'imposition d'un droit sur le blé d'Inde ou les grosses céréales ?—Je crois qu'elle n'aurait d'effet que sur le blé d'Inde ; dans certaines sections son effet serait préjudiciable à cet article, tandis que dans d'autres, elle pourrait contribuer à faire hausser le prix de l'avoine en faveur du producteur.

INFORMATIONS.

La retraite ecclésiastique des vicaires du diocèse de Québec est commencée hier soir.

La Gazette Officielle du Canada de samedi contient les nominations suivantes : A. C. Papineau de Montréal, juge puisé de la cour supérieure du Bas-Canada, vice Berthelot, qui s'est retiré ; Z. A. Last, ci-devant de Toronto et maintenant d'Ottawa, député-ministre de la justice, vice H. Bernard, qui s'est retiré.

L'exposé mensuel de la dette publique, publié par le secrétaire du Trésor à Washington, indique une diminution de \$3,119,369.29 pendant le mois d'août écoulé.

Le steamer construit pour essayer la navigation d'hiver dans le bas St. Laurent, a été lancé aujourd'hui à St. Joseph de Lévis. Il s'appelle le Northern Light, —la lumière du Nord.

Le Révérend Jas. Ballantyne est nommé assistant directeur du Petit séminaire de Québec.

Les vaisseaux de guerre qu'il y avait dans le port, sont partis hier après midi. On dit que le séjour de cette flottille a laissé près de \$60,000 à Québec.

M. George Benson Hall l'un des premiers et des plus grands propriétaires de moulins à scies, est décédé lundi soir, à l'âge de 66 ans.

Ce monsieur faisait vivre au delà de 800 familles. Il était très charitable et très estimé. Aussi sa perte sera vivement sentie parmi notre population ouvrière. Les affaires seront continuées sans interruption sous la direction de M. A. Thompson.

Les marchandises étrangères importées dans le Canada, la Colombie Britannique exceptée, durant le mois de juillet, ont été de \$8,010,768, dont \$3,209,232 ont été entrées libres de droits. Les droits sur les autres \$4,831,536 ont été de \$4,047,286.

Les exportations du Canada, moins la Colombie Britannique, ont été pour le même mois de \$8,138,803, dont \$1,026,582 ne provenaient pas du Canada ; produits des mines, \$97,781 ; des pêcheries, \$610,348 ; des forêts, \$3,279,598 ; animaux et leurs produits, \$1,451,170 ; produits agricoles, \$1,296,753 ; produits des manufactures, \$222,763 ; vaisseaux vendus à d'autres pays, \$55,540 ; divers articles, \$23,268.

Trois Rivières, 4.—Un nommé Augustin Francoeur dit Tournelle âgé de 82 ans a été trouvé ce matin pendu dans sa remise sur la Plaisant. Il était sourd depuis plusieurs années.

Seaforth, Ont., 4.—Un incendie des plus désastreux a détruit la moitié de la partie commerciale de la ville. On ne connaît pas encore le montant des pertes.

Les pertes des assurances au feu de St. Hyacinthe sont comme suit: La Stadacona \$61,350, la Royale Canadienne \$44,700, la Britannique \$32,640, la Queen \$9,900, la Nationale \$6,000, le North British \$5,400, la Royale \$6,000, Standstead et Sherbrooke \$15,000, l'Agriculture \$2,200, Cultivateur \$5,000, l'Impériale \$5,450.

FAITS DIVERS

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE.—Feuilleton: Mignon, à suivre.—Lettres de Pologne et de Russie.—Lettres de Rome.—SEMI-PAGE: La manière de s'en servir.—Signes auxquels on reconnaît les vaches bonnes laitières.

UNION MUSICALE DE QUÉBEC.—A été assemblée générale des membres de l'Union Musicale de Québec tenue le premier septembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante.

MM. Ep. Dugal, Président; C. F. Otten, Directeur; Clod. Delisle, Secrétaire; P. Laurent, Trésorier; Jos. Blais, Dépositaire; Membre adjoint au comité, Oct. Delisle.

Par ordre, CLODOMY DELISLE, Sec.

BAZAR DU SACRÉ-CŒUR.—Nous croyons devoir rappeler à la mémoire de nos lecteurs que le bazar, pour venir en aide à l'Hôpital du Sacré-Cœur, s'ouvrira, lundi prochain le 11 du présent mois, à la Salle Jacques-Cartier. Nous sommes sûr que l'appel des directrices dévouées de cette institution admirable sera entendu, et que toutes les personnes charitables, de cette ville et d'ailleurs, dont le nombre est si grand, se feront un devoir de visiter ce bazar, qui restera ouvert toute la semaine. Les vieillards et les personnes infirmes qui trouvent, dans cet asile de la charité, le repos et le bonheur pour le reste de leurs jours, leur en seront reconnaissants. Y eut-il une œuvre plus méritoire et plus philanthropique! Que tout le monde y porte son offrande, dans la mesure de ses moyens et la recette sera abondante.

INCENDIE D'UN BATEAU A VAPEUR.—De bonne heure hier matin, un incendie s'est déclaré à bord du bateau-traversier le North, à Lévis. Une lampe d'huile de pétrole avait fait explosion et le feu se serait communiqué au vapeur avec une rapidité étonnante. Les trois gardiens du North ont en grand peine à s'échapper. L'un d'eux, M. Clovis Cayer, de St. Flavie, comté de Lotbinière, a eu lui aussi les mains brûlées. M. le Dr. Lefebvre a prodigué ses soins aux deux blessés. On nous dit que les blessures de Cayer sont fort graves. Le North a eu des avaries telles qu'il est complètement hors d'état de service; son mécanisme et ses chaudières ont subi de graves dommages.

SANTÉ.—Desirez-vous rétablir les fonctions digestives de votre estomac et soulager et faire renaître cet appétit d'autrefois qui vous procurait la santé, la joie et le contentement, achetez le Vin de Quinine de Devins & Bolton chimiste à Montréal.

Tous les médecins habiles et éminents de Montréal l'approuvent et le recommandent impérieusement à leur malades, avec la certitude qu'il contribuera puissamment à leur guérison. Un remède appuyé de pareils témoignages n'a pas besoin de réclame.

Ce n'est plus le certificat d'une personne dont on peut soupçonner la véracité, mais bien au contraire l'affirmation d'hommes qui ont, avant tout, à cœur le respect, et l'honneur de la profession pour objet.

Le Vin de Quinine de Devins & Bolton est le seul dans la Puissance qui puisse vous offrir ces autres recommandations, et ces garanties indiscutables.

C'est à l'acheteur, s'il ne veut pas être trompé, à vérifier lui-même l'exactitude de la préparation qu'on lui vend sous le titre de Vin de Quinine.

Cinq mille neuf cent cinquante personnes ont été condamnées l'an dernier pour manque de respect à M. de Bismark. Les frais de ces procès ont été de \$432,500. La durée collective des emprisonnements est de 933 ans.

Peut-on s'étonner du haut prix auquel se négocient les actions des Compagnies d'assurance contre l'incendie en Angleterre et aux Etats-Unis, lorsque le compte rendu de leurs opérations fournit chaque année au Gouvernement montre que les deux cinquièmes des primes payées par les assurés forment le profit des Compagnies après déduction des frais de gestion.

La Compagnie Stadacona, No. 20, rue St-Pierre, Québec, compagnie canadienne, par la modicité de ses primes, réduit le profit des opérations d'assurance contre l'incendie, à des proportions plus justes pour l'assuré.

Les huit commandements et demi de l'homme politique.

Tous les emplois cumulés. Et les salaires énormes. Le brochet noir tué par le poisson. Sans en manger aucunement. Tous les abus attaqués. Pour t'en emparer seulement. Le peuple tu glorifieras. Pour t'en servir utilement. Les privilèges combattus. Pour changer leurs noms seulement. Tous tes amis tu placeras. Sans leur demander de talent. L'oubli de soi tu venteras. Sans t'y astreindre nullement. Et dans la barbe tu riras. Du peuple crédule et payant. Les sottises que tu feras.

DÉJEUNER.—Cocoa de Epps.—Agréable et reconstituant.—Par une connaissance approfondie des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une sage application de magnifiques propriétés du Cocoa bien choisi, M. Epps a pourvu nos tablettes d'un breuvage délicatement savoureux qui peut vous épargner plusieurs coupes de médicaments.

C'est par le prudent usage, de tels régimes de nourriture, qu'on peut graduellement rétablir une constitution malade au point de la mettre en état de résister à toutes sortes de maladies. Des centaines de maladies nous environnent sans cesse, prêtes à nous attaquer par le point le plus faible de notre santé. Nous éviterons plus aisément de nous en voir atteints, en ayant soin de bien entretenir la pureté du sang et de soigner notre constitution.—Civil Service Gazette.

Chaque paquet porte l'inscription: JAMES EPPS & Co., Homœopathiques Chimistes, 48, rue Threadneedle, et 170, Piccadilly, Londres.

Annonces Nouvelles.

AVIS aux Entrepreneurs.—Ernest Gagnon. Piano 11 Pianos 11.—A. Lavigne. Grande Loterie du Sacré-Cœur.—F. N. Cocheu. Education. Enseignement de la Musique.

UNE MEDECINE DE

FAMILLE.

PRENEZ INTÉRIEUREMENT, elle soulage instantanément la douleur la plus aiguë. EMPLOYEZ-INTÉRIEUREMENT elle est le meilleur Liniment sur la terre.

PAIN-KILLER

Guérit Rhumes Soudains ou Toux.

PAIN-KILLER

Soulage l'Asthme et la Phthisie.

PAIN-KILLER

Agit promptement dans les cas de Choléra et Entrailles.

PAIN-KILLER

Guérit les Chancreux dans la bouche et l'estomac.

PAIN-KILLER

Est un remède Souverain pour la Diphtérie.

PAIN-KILLER

Fait disparaître les Crampes et les Douleurs dans l'estomac.

PAIN-KILLER

Est la grande Médecine de l'été.

PAIN-KILLER

Un remède certain pour la Dysenterie et le Choléra Morbus.

PAIN-KILLER

Sans égal pour le Rhumatisme ou Névralgie.

PAIN-KILLER

Donne du soulagement à la douleur la plus intense.

PAIN-KILLER

Le mot "PAIN-KILLER" est notre Marque de Commerce, et nous avons seuls le droit de son usage; ceux qui offrent leurs compositions sous ce nom seront poursuivis suivant la rigueur de la loi.

Le Public est prévenu contre les imitations du Pain-Killer, et de se méfier des personnes qui recommandent aucun autre article comme étant "Accusé" ou "quelques uns d'entre eux font un peu plus de profit avec, mais ils n'ont aucune qualité en commun avec le Pain-Killer. Prix 25 Cts. par Bouteille.

Vendu par tous les Droguistes et Marchands de Campagne en général.

Perry Davis & Fils & Lawrence, Seuls Propriétaires, Montréal.

Vente par le Sherif.

G. J. PACAUD, et GEORGE GAMACHE: Une terre faisant partie du lot No. 3 du 9e rang du canton de Stanfold, contenant 3 acres et quelques pieds de front sur la profondeur du lot.

Pour être vendue au bureau d'enregistrement à Arthabaskaville, le 9e jour de Septembre, à 10 heures A. M.

TELEPHONE DESRUISSEAUX et ux; et O. PLANTE et ux: Un emplacement situé dans le village de faisant partie du lot No. 13, du 1er rang du canton de Warwick, de forme irrégulière.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement à Arthabaskaville, le 9e jour de Septembre à 11 heures A. M.

JEAN F. PELLETIER, et W. CRAIG: Une terre située en le premier rang de la paroisse de Saint-Octave de Mévis, contenant deux arpents de front sur vingt-huit arpents de profondeur, plus ou moins.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Octave de Mévis, le vingt-sixième jour de Septembre prochain, à onze heures de l'avant-midi.

Bulletin Commercial.

Le montant perçu des Douanes dans le Port de Québec, le 3 et 4 du courant, est de \$7,683.75.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 6 Septembre 12 heures P. M. Or, 95; Exchange Sterling, 86; Greenbacks, 92 1/2.

E. G. BARNOW, Courtier, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

IMPORTATIONS.

4 Sept.—Par le SS Lake Nepigon, Scott de Liverpool—40 caisses de pierre bleue à J. Ross et cie. 1315 lisses d'acier à la banque de Montréal. 2 caisses, 2 ballots de marchandises à J. Hamel et Frère. 2 ballots, 10 caisses de marchandises à P. Garneau et Frère. 25 caisses de bouteilles, 10 do de sardines, 100 sacs de sel fin à M. G. Mountain. 10 barils d'huile d'olive à N. Turcotte. 2 ballots, 1 caisse de marchandises à J. Hamel et Frère.—Le reste de la cargaison pour Montréal.

Par le SS Beaver, LeMaistre de Bathurst, etc. 25 boîtes de saumon, 307 do de homards à la compagnie de Richelieu et Ontario. 262 boîtes de homards à Ross et cie. 3 fûts de beurre à W. H. Hall. 1 boîte à Vital Tré, 2 quarts de morues vertes à Wm Convey. 16 do, 2 quarts d'huile à E. Noël. 2 quarts d'œufs, 89 quarts de morues vertes à Wm Convey. 5 do d'huile de morues à A. Fraser et cie. 5 quarts de morues vertes à François Lachance. 4 do, 1 tinette de poisson, 1 quart d'huile, 1 paquet de morues sèches, à J. B. Bonnard et cie.

5 Sept.—Par le navire City of Montreal, Wilson de Glasgow—1110 tonneaux de charbon à Allans, Rao et cie.

Par la barque Gaspé, Thompson, de Liverpool—7000 sacs de sel commun, 8 ballots de marchandises à Glover, Fry et cie.

PAR LE GRAND TRONC.

4 Sept.—7 tonneaux de tabac à la banque Nationale. 3 do à Lemesurier et fils. 70 quarts de lard à J. Shea et cie. 1000 paniers de lard à Renaud et cie. 9 tonneaux de tabac à N. Turcotte. 14 caisses à McCall, Shelyn et cie. 2 do à Thibaudet, Frère et cie. 8 caisses à Dinning et Webster. 3 caisses de quincailleries, 5 boîtes à Renaud et cie. 2 caisses à W. J. Chabot.

5 Sept.—3 barils à P. T. Thomas. 5 caisses à J. Semmelhauck. 2 caisses à McCall, Shelyn et cie. 2 caisses à J. Hamel et Frère. 1 caisse de marchandises à Wm Stanley.

ARRIVAGES AUX QUAIS RENAUD.

9 Septembre 1876. Coquette Marie, I. Croteau, St. Fabien—bois. Marie Syrone, E. Peltier, Kamouraska—avoine. Marie Flore, II Tremblay, Rimonski—bois. Maria Adelmina, P. Proulx, Cap St Ignace—bois.

DECES.

A St. Gervais le 4 du courant, Sieur Pierre Audet, à l'âge de 70 ans. Il était père du Révd. P. Audet, curé de St. Fabien de Rimonski. Sa sépulture aura lieu le sept du courant à St. Gervais.



AVIS Aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'au 23 Septembre courant, inclusivement, POUR LA CONSTRUCTION DE—

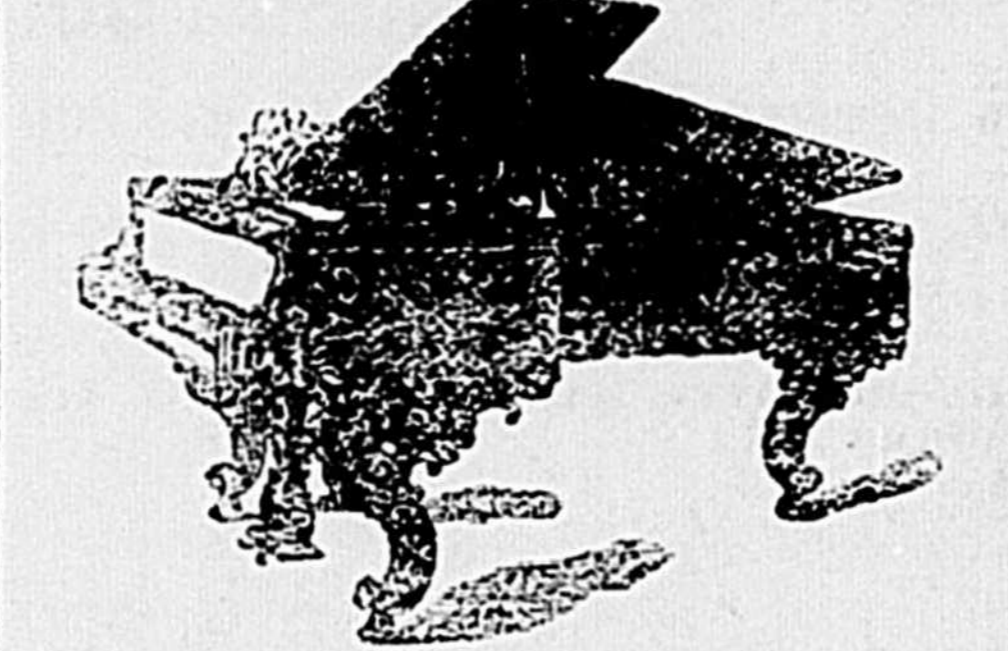
L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Sur la Ferme Logan Montréal. Les plans et devis de l'ouvrage seront visibles, à ce bureau et à celui de A. LEVEQUE, Ecuyer, Architecte, Montréal, TOUS LES JOURS, entre 10 HEURES A. M. et 4 HEURES P. M. Ces soumissions devront être endossées: Soumission pour l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions. Bureau de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 4 septembre 1876.

Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire. N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. Québec, 6 Septembre 1876.—87 102

KNABE & Co.

FABRICANTS DE PIANOS ET CONCERT.



PIANOS DROITS, CARRÉS, et de CONCERT. Dépôt à Québec chez A. LAVIGNE, Editeur de musique, 25, Rue St. Jean, [Banque d'Épargne] Québec, 6 Septembre 1876.

Enseignement de la Musique.

MONS. GUSTAVE GAGNON, organiste de la Basilique et professeur de musique à l'Ecole normale Laval, désire informer ses élèves et tous les amateurs de la musique qu'il reprendra ses leçons sur le Piano, l'Orgue et l'HARMONIE, lundi, le 4 du présent mois, à sa résidence, rue Saint-Flavien, no. 12, où l'on pourra obtenir toutes les informations. Québec, 4 Septembre 1876. 101

Education.

UN MONSIEUR ayant enseigné pendant plusieurs années, désirerait donner des leçons à domicile. Il peut également enseigner les langues Anglaise et Française. Il disposerait par ailleurs de ses soirées en faveur de quelques jeunes gens désireux de se perfectionner dans ces langues ou dans le calcul. S'ADRESSER A CE BUREAU, ou au No. 25, rue d'Autouil. Québec, 1er septembre 1876. 98

Nouveau Magasin de Fer, Basse-Ville.

POUR donner plus de facilité à leurs nombreuses pratiques de la campagne, les soussignés ont ouvert un nouvel établissement de quincaillerie au No. 15, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Toujours un assortiment complet et bien assorti. CONDITIONS FACILES ET PRIX REDUITS. BELANGER & GARIPEY. Québec, 28 août 1876.—Im. 94

Vitres! Vitres!!

Au No. 24, Rue St. Paul. LES SOUSSIGNÉS désirent informer MM. les marchands de la ville et de la campagne qu'ils viennent de recevoir un assortiment général de VITRES de toutes grandeurs qu'ils vendront au plus BAS PRIX. —Aussi— Un assortiment complet de lampes pour salons; de chandeliers pour les églises, depuis QUATRE à DOUZE LUMIERES. RENAUD & CIE. Québec, 16 Aout 1876. —3 mai 76-c.99

A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE F. X. GARANT & CIE, Le "Guide du Touriste,"

1 volume in-12 de 84 pages. Illustré de vingt-quatre gravures. PRIX: 25 cents.—\$2.40 la douzaine Québec, 4 Août 1876. 68

Sel de Roche

EN masse, pour chevaux et bestiaux, ou en bains à l'eau salée. En vente chez J. A. W. REID, 40, rue Saint-Paul. Québec, 11 août 1876. 97

VINS! VINS! VINS!

VINS DE BORDEAUX de la célèbre maison CRUSE & FILS, FRERES. MEDOC - - - - - do do do ST. JULIEN - - - - - do do do MARGAUX - - - - - do do do BATAILLEY - - - - - do do do LEONVILLE - - - - - do do do PONTE-GANET - - - - - do do do CHATEAU LEONVILLE do do do do BATAILLEY do do do do PONTE GANET do do do

SAUTERNES: HAUT-SAUTERNES - - - do do do BARBAG - - - - - do do do SAUTERNES - - - - - do do do

VINS BARTON ET GUESTIER. MEDOC - - - - - Bouteilles et demi-bouteilles FLOIRAC - - - - - do do do MARGAUX - - - - - do do do BATAILLEY - - - - - do do do LEONVILLE - - - - - do do do

VINS DE DUBOSQ LETTRÉ & FRERES. MARGAUX - - - - - Bouteilles. VINS DE DUCLOS & FRERE.

ST. JULIEN - - - pintes, caisses d'une douzaine PONTE GANET do do do CHATEAU LA GRAVADE Bouteilles et demi-bouteilles.

VINO FURNISS, FRERES. BOURG - - - - - Caisse 1 douzaine. MARGAUX - - - - - do do-1865. ST. EMILION - - - do do-1865. CHATEAU LAFITTE do do-1860.

VINS VOUVRAY, 1868. VINS DE GODARD & FRERES. ST. JULIEN - - - - - Caisse 1 douzaine.

VINS REMUSAT & FRERES. ST. JULIEN - - - pintes, caisse d'une douzaine.

EAU-DE-VIE

—EN— Bouteilles et Demi-Bouteilles. —ET EN—

FUT.

J. & E. MARTELL V. S. O. P. V. O. JAS. HENNESSY & Co., V. O. V. CHALOUPIN & Co., 10 ans importations de Eau W. Poston, JULES ROBIN QUANTIN & CIE. LOUIS SALIGNAC, PINET CASTILLON, etc.

Genève en barrique et en bouteilles J. DEKUY PERETTES.

VIN EN FUT. MEDOC - - - - - \$1.10 ST. EMILION - - - - - 1.50

GINGRAS & LANGLOIS, 54, Côte du Palais. Québec, 4 août 1876. 72



SOUS PRESSE

—ET— DEVANT ETRE BIENTOT PUBLIEE. Une liste renfermant les noms de 800 ACHETEURS de PIANOS, de Québec et dans le voisinage, des célèbres manufactures de

CHICKERING, STEINWAY, HAINES, ET AUTRES; AUSSI ORGUES DE CABINET

de Mason & Hamlin, et de Prince et Bell & Co. A toujours en main une grande variété des instruments ci-dessus décrits et les offre en vente à des conditions faciles de paiement. Chaque instrument est garanti POUR CINQ ANS. PIANOS ET ORGUES A LOUER. R. MORGAN. No. 28, rue Fabrique. Québec, 21 août, 1876. 627

Ecole Normale-Laval.

LA RENTRÉE des Elèves Instutriciers aura lieu le 5 SEPTEMBRE prochain, à 3 HEURES P. M. La rentrée des Elèves Instituteurs, le 8 SEPTEMBRE à 6 HEURES P. M. Les classes des écoles modèles annexes s'ouvriront le 5 SEPTEMBRE, à 9 HEURES A. M. pour les filles, et le 9, pour les garçons. Nul ne pourra se prévaloir de son admission à l'Ecole Normale, s'il ne se présente au jour et à l'heure indiqués. L'entrée de l'école sera rigoureusement refusée à quiconque n'aura pas payé ses arrangés de pension, ainsi que le premier terme de l'année qui commence. P. LAGACÉ, Principal. Québec, 23 août 1876. 86

Emmagasinage

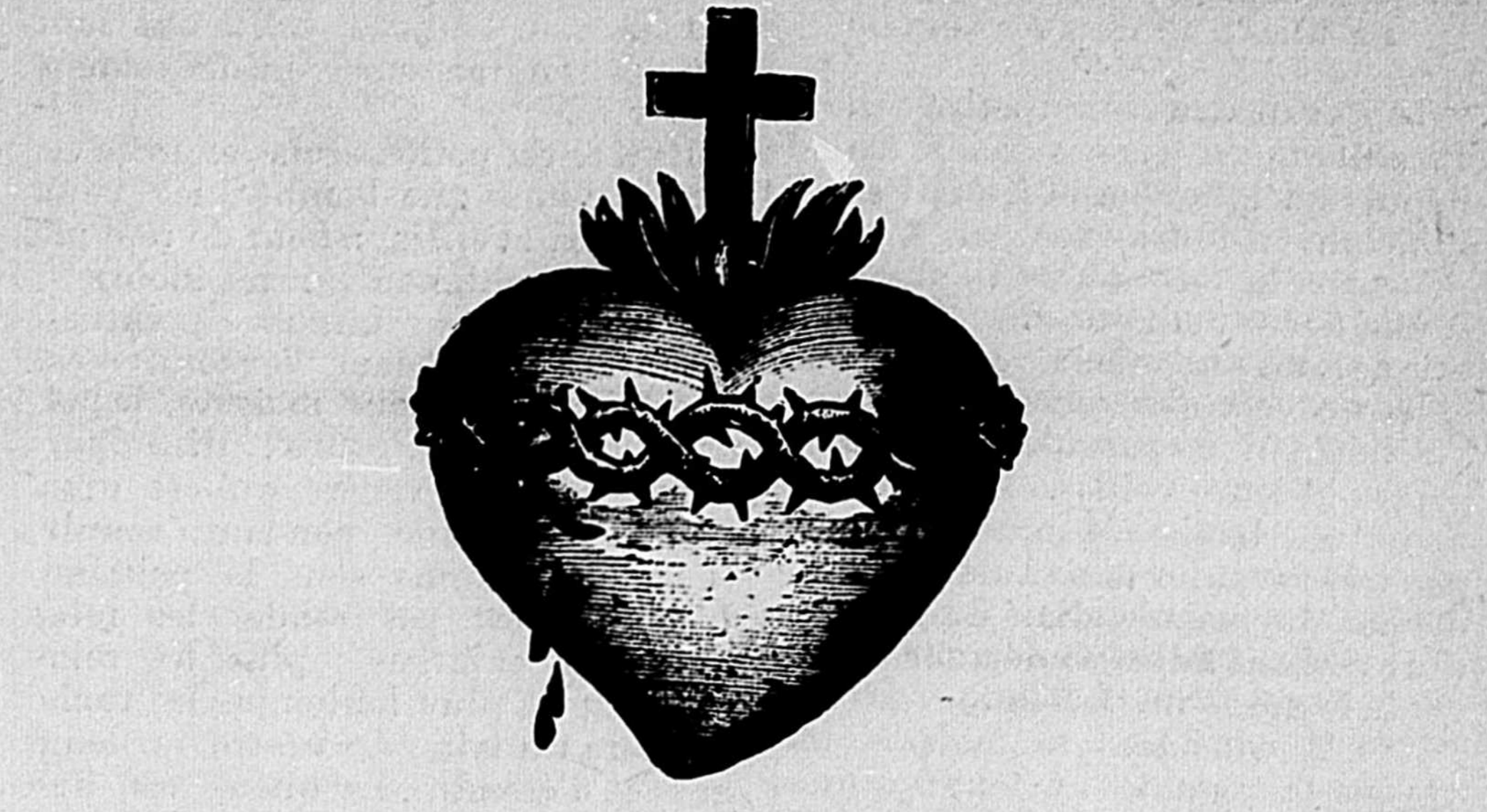
POUR charbon ou autres effets pesants, sur un piquet couvert. Pas de charoyage. J. & W. REID, Rue St. Paul. Québec, 24 Juillet 1876. 927

SEL-MARIN

EN Pain, pour chevaux et bêtes-à-cornes et EN Eau Salée des places d'eau. A vendre par J. & W. REID, Rue St. Paul. Québec, 21 août 1876. 927

A PRETER.

\$30,000 SUR PROPRIÉTÉS DE VILLES OU DE LA CAMPAGNE. S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec. Trés. Société de Construction Perpetuelle de Québec. Québec, 29 Juillet 1876. 64



Grande Loterie du Sacré-Cœur.

CETTE Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal. Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Oumet, de L. A. Jetté, M. P. P., A. R. Hubert, Pronotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. L. Lavoie, Aurélien Larocque, Sr., C. Rodier, Pierre L'Espérance et de M. de la Rivière, Eers., et sous la surveillance des membres de trois comités.

Table with columns for 'VALEUR DE LA LOTERIE.', 'Bourse en Or', and monetary values. Total: \$272,782 00.

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé l'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur Gérant a fourni un cautionnement considérable. Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix. Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Eer. Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Eer. Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cocheu, Eer., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une fausse copie et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet, \$1 00. Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant: Le lieu et le jour du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain. F. X. COCHUE, No. 256, rue Notre-Dame, Montréal. Québec, 1er septembre 1876. 99

NOUVEL ETABLISSEMENT

Bijouterie et d'Horlogerie.

LE Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement au No. 241, rue St. Paul, en face du Marché du Palais, et No. 158, rue St. Jean, en dehors, QUÉBEC.

L'assortiment varié et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en: MONTRES en Or et en Argent. CHAINES en Or, Argent et Cheveux. BRACELETS, COLLIERES, LOQUETS pour Dames. JONCS unis et gravés, JONS de toutes sortes. PENDANTS-D'OREILLES dans les goûts les plus variés. BOUTONS DE CHEMISES en Or et en Pierre, nouveau genre. HORLOGES unies et de fantaisie, derniers patrons. Ayant été acheté au comptant lui a valu une diminution de 20 par cent sur les prix ordinaires, ce qui le met en état de pouvoir l'offrir au public à des prix déliant toute compétition. Le Soussigné tenant établissement depuis 15 ans se croit en état de pouvoir offrir au public toutes les garanties désirables pour l'exécution de tout ouvrage soit pour faire ou réparer toute espèce de CHRONOMETRES, MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES, ETC., ETC. JOSEPH DONATI, HORLOGER ET BIJOUTIER. Québec, 23 août 1876. 92

TEMOIGNAGE DES MEDECINS ON N'AURA PLUS DE CHEVEUX GRIS

Vin de Quinine

EN FAVEUR DU Vin de Quinine. Cette excellente préparation ramène les cheveux à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins chère que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade. En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cents, ou six bouteilles pour \$2.50. Laboratoire 17, rue Vivienne, Paris. A vendre à Québec chez Ed. Giroux & Frère John E. Burke, pharmaciens. Québec, 5 Juin 1876.—6m. 19

Devins & Bolton.

Nous avons soumis notre préparation aux médecins soussignés, qui l'ont examinée avec soin, l'ont prescrite et maintenant nous font l'honneur de nous prêter leurs noms approuvant et recommandant fortement le VIN DE QUININE de DEVINS et BOLTON, dans tous les cas où ce tonique peut être employé. Docteurs Trudel, Peltier, Rottot, Major, Kollmyer, Painchaud, Brossaud, J. W. Mount, Richard, Ed. Mount, Robillard, Perrigo, Leprohon, Alloway, Coderre, Baudry, L. A. E. Desjardins, Thompson, Turgeon, Dulhamel, Plante, Dagenais, Desmarquet, Webb. Le Vin de Quinine de Devins et Bolton doit être administré aux enfants délicats, aux dames qui relâvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie.

Rénovateur Parisien de LUBIN.

Article de Toilette indispensable pour la Jeunesse Perpétuelle des Cheveux. Cette excellente préparation ramène les cheveux à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins chère que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade. En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cents, ou six bouteilles pour \$2.50. Laboratoire 17, rue Vivienne, Paris. A vendre à Québec chez Ed. Giroux & Frère John E. Burke, pharmaciens. Québec, 5 Juin 1876.—6m. 19

Cloches! Cloches!

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir par le dernier steamer, de la célèbre maison MEARS et STAINBANK, Londres, un assortiment de cloches pesant du poids de 500, 450, 400, 300 et 250 livres. N. S. HARDY, rue Notre-Dame, Basse-ville. Québec, 23 août 1876.—10f. 98

La manière de s'en servir.

Il y avait dans une petite ville de Picardie un pauvre ouvrier malade depuis quelque temps. Il était au lit, violemment tourmenté par le sang, menacé à la fois d'une pleurésie et d'une fièvre maligne.

Elles sont longues, celles qui sont courtes engraisissent ordinairement trop vite. La tête est petite, sèche, expressive, plutôt creuse que bombée, les yeux sont doux, éveillés, à fleur de tête; le toupet du chignon est très-mobilité; les oreilles sont minces, pointues, jaunâtres en dedans, l'encolure est fine, les épaules sont maigres, la poitrine est étroite, courte, disproportionnée avec le ventre, qui est gros.

Ce sont ces poils rebroussés qui constituent ce qu'on appelle des épis ou excroissances. Plus ces épis sont étendus, moins il se rencontre à travers de poils couchés de haut en bas, plus il y a de chances de trouver une bonne laitière.

Une des commères prend la parole, elle assure qu'il faut les faire bouillir avant de les avaler. Une autre se récrie: "On ne prend jamais les sangsues que frites à la poêle."

Je soutiens qu'il faut les faire bouillir, crie la première. "Il faut les faire frire, dit l'autre, c'est au beurre." "C'est à la graisse," Et entre le beurre, la graisse, la friture et le bouillon, c'était un vacarme à faire passer le pauvre patient.

Je n'ai pas pu aller plus loin. "Je le savais bien qu'il fallait les faire bouillir," murmura dans son coin la voisine d'un air triomphant. Celle qui avait plaidé la cause du beurre, piquée contre la voisine, raisonne le pauvre homme et le décide à continuer: il en engloutit encore trois sans fermer la bouche, sans ouvrir les yeux et en retenant sa respiration.

Mon bichon, mon bichon, lui crie sa femme, il n'y en a plus qu'une, c'est la bonne, elle te guérira. Le malheureux patient n'avait plus la force de résister; on lui ouvre la bouche comme malgré lui, et sa femme lui fait couler dans l'estomac le dernier reptile. Il était tard: peu de temps après le malade fut pris de vomissements épouvantables et toute la nuit se passa ainsi.

Aussi quand le docteur fut arrivé ce fut un concert de louanges, on l'entoura en le félicitant, à part la commère au bouillon qui s'était retirée sans vouloir l'attendre. Il fut étonné lui-même de l'effet produit et déclara que le malade était en pleine convalescence. "Il faut, ajouta-t-il que le sang ait coulé bien abondamment."

Pas le sang, monsieur le médecin, dit la femme, mais il y a eu des vomissements terribles. "Seulement, docteur, reprit le pauvre homme, quand vous m'ordonnerez une médecine, choisissez-en une autre: car j'ai cru que je ne pourrais jamais l'avaler, et certainement je ne recommencerais de ma vie." Le docteur fut abasourdi; jamais il n'avait vu employer ainsi les sangsues et ne pouvait croire ce qu'on lui racontait alors. "Enfin, mon ami, dit-il, quand il eut été mis au fait, vaut mieux que cela vous ait réussi! mais franchement je ne vous engagerai jamais à recommencer. Cela prouve que ce qui est mauvais à prendre est bon à rendre, et que lorsqu'on a recouru à un remède, il faut s'informer auparavant de la manière de s'en servir."

Les personnes qui désirent se procurer elles-mêmes, sans frais, des bénéfices de cette découverte, peuvent le faire en mentionnant ce journal, et en s'adressant, au retour de la maille, frais de port payés, au Dr. Charles P. Marshall, 33, RUE NIAGARA, Buffalo, N. Y. Québec, 5 Avril 1876.—lan. 969

Fabrique de Papier, Carton, Etc., DE STE. JEANNE DE NEUVILLE, Comté de Portneuf.

Le Soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a été nommé l'agent de cette fabrique et qu'il a toujours en mains un assortiment considérable de carton de bois de diverses qualités et d'épaisseurs; du papier enveloppe de toutes grandeurs et de diverses qualités à des prix et à des conditions très-raisonnables. LÉGER BROUSSEAU. Québec, 23 Juin 1876. 50

200,000 Acres De Terre à Vendre Par la Compagnie du Chemin de Fer de la Vallée du Wisconsin, dans les Comtés de Marathon et Lincoln, Wisconsin.

Le Prix des Lots varie suivant la nature du sol, le bois, les courants d'eau et autres avantages de \$1 25 à \$5.00 par acre.

J. M. SMITH, Agent des Terres de la Compagnie du Wisconsin. Québec, 5 Avril 1876.—lan. 970

J.B. LA LIBERTE. CHAPEAUX ! CHAPEAUX !!

A l'Enseigne de l'Original



Chapellerie à la Mode établie en 1867 rue St. Joseph, St. Roch.

IMPORTATIONS EXTRAORDINAIRES DU PRINTEMPS !!!

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a reçu ses Immenses Importations du Printemps qui proviennent des meilleures manufactures Françaises, Anglaises et Américaines.

J. B. LA LIBERTE, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 31 Mai 1876. 16

NATIONAL INSURANCE COMPANY MONTREAL. Capital \$2,000,000. Depot au Gouvernement de la Puissance en Débitures Municipal - \$56,000.

Assurances sur les Eglises et les Couvents avec leurs contenus. à des taux spéciaux.

F. O. PAQUET, Agent Solliciteur, A. G. TOURANGEAU, Agent, St. Roch. T. H. MAHONY, Agent Général.

Aux Consomptifs. Le Soussigné, Médecin en retraite, ayant providentiellement découvert, durant un voyage dans l'Asie méridionale, un remède végétal très-simple guérissant promptement et irrévocablement la CONSOMPTION, l'ASTHME, les BRONCHITES, la CATARRHE, et toutes les maladies de l'estomac et des poumons.

Dr. Charles P. Marshall, 33, RUE NIAGARA, Buffalo, N. Y. Québec, 5 Avril 1876.—lan. 969

Mis à l'épreuve depuis 20 ans. Cire de Gibson, Remède sur et efficace pour les Cors.

La meilleure emplâtre connue pour les Calus. L'onguent le plus doux, le plus abstersif et le plus curatif de nos jours, pour les plaies, les crevasses aux mains, les clous, panaris, brûlures et engelures.

Preuve Evidente de A. B. FOSTER, Ex-Sénateur, Waterloo. Connaissant la valeur de la CIRE DE GIBSON, comme remède sûr et efficace pour les cors, je puis le recommander comme étant le plus digne de confiance.

De M. McBEAN, marchand de bois, Montréal. M'étant accidentellement brulé le doigt entre deux pièces de bois, je ne pus fermer l'œil pendant deux nuits, tant me doulait l'endroit. Je me servis alors de la CIRE DE GIBSON, et aussitôt la douleur cessa et je dormis la nuit suivante.

ARGH. McBEAN. PRIX : 25 cents la boîte. En vente, en gros et en détail, par tous les pharmaciens et débitants de médecines de la Puissance.

JOHN LEWIS & CIE., Quartier Victoria, Montréal. Québec 19 Juillet 1876.—lan. 59

CHEMIN DE FER Levis et Kennebec. Jusqua avis contraire des trains feront le trajet entre Levis et Larochelle chaque jeudi, partant de Levis à 11 heures a. m., et laissant Larochelle à 6.45 heures p. m.

Le climat est très-sain, et les récoltes annuellement abondantes dans ce pays. Les ouvriers y trouvent des salaires élevés dans toutes les saisons de l'année.

Le chemin de fer de la Vallée du Wisconsin traverse les terres du sud au nord, et pour s'y rendre on passe par Milwaukee ou Chicago, ensuite par la voie du chemin de fer de Chicago, Milwaukee et St. Paul, jusqu'à Tomah, ou par la voie du chemin de fer de Chicago et du nord-ouest jusqu'à Valley Junction, et ensuite de l'un ou l'autre de ces endroits par le chemin de fer de la Vallée du Wisconsin jusqu'à Wausau.

JUSQU'A avis contraire des trains feront le trajet entre Levis et Larochelle chaque jeudi, partant de Levis à 11 heures a. m., et laissant Larochelle à 6.45 heures p. m.

W. C. HALL, Surintendant. LAROCHELLE & SCOTT, Contracteurs, Québec, 7 Juillet 1876. —21 av.c-947

SOUS PRESSE. MELANGES Archeologiques et Bibliographiques.

Par J. A. MALOUIN, Avocat. 1 vol : grand in-8, 500 pages. Prix de la Souscription.....\$1.00

M. GARANT & CIE, Editeurs, No. 6, Rue de la Fabrique, Québec. On souscrit aussi chez MM. ROLLAND et Fils, Libraire, Montréal. Québec, 19 Juillet 1876. 60

NOUVELLES Importations de Tapis.

NOUS offrons maintenant en vente à des prix excessivement réduits NOTRE NOUVEL ASSORTIMENT DE TAPIS comprenant les spécialités suivantes:

Tapis Bruxelles. Tapis Tapissierie. Tapis Ridderminster. Tapis Ecossais. Tapis de Feutre. Tapis de Coco et de Fil. Tapis sur Escaliers. Tapis de Velour pour Planchers et Tables. Tapis de Drap. Nattes, Paillassons, Tapis de Foyer, etc. JOS. HAMEL & FRERES, 58, Rue Sous-le-Fort, Québec, 29 Mai 1876. 2

Jeux de Croquets.

NOUS OFFRONS EN VENTE à des Prix très réduits, un magnifique choix de Jeux de Croquets que nous venons de recevoir. JOS. HAMEL & FRERES, Rue Sous-le-Fort. Québec, 9 Juin 1876. 2

Eugene Hamel, ARTISTE-PEINTRE.

Portraits en couleurs à l'huile d'après nature.—Portraits au crayon d'après photographie. PRIX TRÈS MODÉRÉS. No. 363, Rue St. Jean, hors les Murs, Québec Québec, 31 Mars 1876.—1 an. 966

Lisez Ceci ! Lisez Ceci !

Le temps présent est le plus favorable pour faire faire des balustrades en fer et en broche, des entourages de cheminée, grilles de vitreaux et enseignes de broche, car le fer n'a jamais été aussi bon marché et la rareté de l'argent fait toujours baisser les prix; aussi profitez-en en donnant vos commandes à la Québec Wire Works, No. 36, Rue St. Charles, au pied de la côte du Palais.

ANT. ROUSSEAU. Québec, 16 Juin 1876.—(19 mai)—9

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS. 1876.—Arrangements d'ETE—1876.

CETTE LIGNE se compose des suivants: SARDINIAN.....4200 Lt. Dutton, R N R CIRCASSIAN.....3400 Lt. Smith, R N R POLYNESIAN.....3200 Capt. R. Brown. SARMATIAN.....3600 Capt. A. Aird. SCANDINAVIAN.....3000 Capt. Barclay. RUSSIAN.....3600 Capt. J. Ritchie. MORAVIAN.....3500 Capt. J. Graham. PERUVIAN.....3800 Capt. Wallis. CASPIAN.....3200 Capt. Trocks. HIBERNIAN.....3400 Lt. Archer, R N R NOVA SCOTIAN.....3300 Capt. Richardson AUSTRIAN.....2700 Capt. J. Wyllie. NESTORIAN.....2700 Capt. Wallace. MANITOBIAN.....3150 Capt. Home. CANADIAN.....2600 Capt. J. Miller. CORINTHIAN.....2000 Capt. Jas. Scott. PLOENICIAN.....2600 Capt. Menzies. WALDENSIAN.....2300 Capt. Stephens. ARAWAKIAN.....1350 Capt. Cabell. NEWFOUNDLAND.....1500 Capt. Mylius.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUÉBEC chaque SAMEDIS, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partent comme suit:

PERUVIAN.....Samedi, 9 Septembre 1876. POLYNESIAN..... " 16 " " SARDINIAN..... " 23 " " CIRCASSIAN..... " 30 " " SARMATIAN..... " 7 Octobre " MORAVIAN..... " 14 " "

Prix du Passage de Québec: Chambres.....\$50 \$70 \$80 Entrepont.....\$25 Intermédiaire.....\$40

QUEBEC

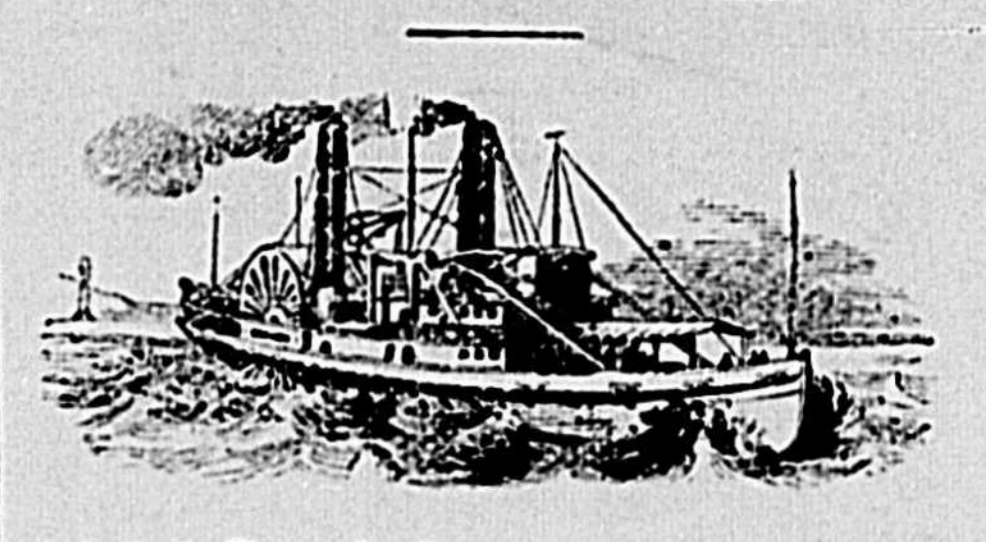
PERUVIAN.....Samedi, 9 Septembre 1876. POLYNESIAN..... " 16 " " SARDINIAN..... " 23 " " CIRCASSIAN..... " 30 " " SARMATIAN..... " 7 Octobre " MORAVIAN..... " 14 " "

Prix du Passage de Québec: Cabine.....\$60.00 Intermédiaire.....40.00 Entrepont.....25.00

On ne peut retirer de chambres si on ne paye d'avance. Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté. On fera payer deux cheins sterling par bouteille à toute personne se fournissant elle-même de vins et de liqueurs pour l'ouverture des bouteilles.

Les Malles et les Passagers pour Liverpool, laissant le Quai Napoléon tous les SAMEDIS MATIN, à 9 heures précises. Pour plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAÉ & CIE., Agents Québec, 2 Septembre 1876. c-1

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU Saint-Laurent.



1876 Pour le Pays renommé du Saguenay !! 1876

Et les autres places d'eau du bas du fleuve St. Laurent.

Commençant MARDI, le 20 courant, et continuant jusqu'au 10 septembre prochain les bateaux à vapeur de première classe suivants:

"SAGUENAY" Capitaine Lecours. "ST. LAURENT" " A. Barras. "UNION" " E. Hamond. "CLYDE" " P. Turgeon.

partiront du quai St. André comme suit: Les MARDIS et VENDREDIS à 7 a. m., le "SAGUENAY" pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, les Elouements, la Malbaie, la Rivière du Loup et Tadoussac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7 a. m., l'UNION pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, la Rivière du Loup et Tadoussac.

Les JEUDIS, à 7 hrs. a. m., le ST. LAURENCE pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, la Rivière du Loup et Tadoussac.

Les SAMEDIS après-midi, des voyages de plaisir auront lieu. L'heure sera publiée dans des annonces subséquentes.

LIGNE DE KAMOURASKA.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7 hrs. a. m., le vapeur CLYDE partira pour Kamouraska, arrêtant à Berthier, l'île aux Grues, au Cap St. Ignace, l'Islet, St. Jean-Port-Joli, la Rivière Ouelle et St. Ursin.

On pourra se procurer des billets et s'assurer des cabines au bureau général des billets, situé en face de l'Hôtel St. Louis, rue St. Louis, ou au bureau de la Compagnie, sur le quai St. André.

Pour plus amples informations s'adresser à A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 21 Juin 1876: —1 mai.c.

LISEZ CECI !!! Le Quaker Cleaner.

Est la meilleure préparation connue pour nettoyer le MARBRE.

Il fait disparaître toutes les taches des tables de Marbre, Lavo-Mains, Mantoux de Chiminée, ou Statues, et ne leur fait aucun dommage en aucune manière.

Il est sans rival pour polir les TABLES DE MARBRE et est presque indispensable, dans les familles, pour nettoyer la Peinture Sèche, les Bouillottes de Cuisine, les Cures à Bain, les Baguettes d'Escalier, les Fenêtres, etc. Faites en usage une fois, et vous ne pourrez plus vous en passer.

Sachez que le QUAKER CLEANER est entièrement pur de toute matière nuisible d'aucune sorte, telle qu'acide ou alcali, et qu'on peut s'en servir en tout temps avec une sûreté parfaite. Demandez le à votre épicer, et s'il ne peut vous le fournir, demandez le, par la poste, à

L. N. ALLAIRE & CIE. 111, Rue St. Pierre, Québec. Agents Généraux pour la Province de Québec Québec, 2 Août 1876. 946

COURRIER DU CANADA.

Prix de l'Abonnement: CANADA—Un an.....\$5.00 do do.....\$3.00 (payable d'avance). do do.....\$2.00 (Six mois). do do.....\$1.20 (Trois mois).

ETATS-UNIS D'AMERIQUE Un an.....5.00 do do.....2.50 (Six mois). do do.....1.50 (Trois mois).

ANGLETERRE.....Un an.....20s sig do do.....10 (Six mois). do do.....6 (Trois mois).

FRANCE.....Un an.....40 Francs do do.....20 (Six mois). do do.....12 (Trois mois).

TARIF DES ANNONCES Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.....50 cents Pour chaque insertions subséquentes 12 1/2

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes.

RECLAMES:—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec

Signes auxquels on reconnaît les vaches bonnes laitières.

Les vaches bonnes laitières ne sont pas les plus jolies, au contraire, elles font rarement plaisir à voir. Voici à quels signes on peut les reconnaître